T. 68 | 2019

Revue Archéologique de l'Est

RAE

Société Archéologique de l'Est

DÉCOUVERTE FORTUITE DE STÈLES ANTIQUES À NIEDERHERGHEIM (HAUT-RHIN)

Dominique Bonneterre*, Sylvie Dardaine**, Soline Morinière***, Juliette Rémy****, Georges Triantafillidis*****, Marie-Dominique Waton******

Mots-clés Ascia*, inscription, croissant de lune, gobelet, fruit, miroir, fuseau, quenouille, stèle figurée, stèle plaque.*
Keywords Ascia*, inscription, crescent moon, goblet, fruit, mirror, spindle, distaff, figurative stele, plaque stele.*
Schlagwörter Ascia*, Inschrift, Mondsichel, Becher, Obst, Spiegel, Spindel, Spinnrocken, Grabstein mit figürlicher Darstellung, Plattenstele.*

Résumé *Sept monuments funéraires antiques, quatre stèles figurées et trois stèles plaques, ainsi que deux blocs simplement dégrossis au pic ont été mis au jour fortuitement en juin 2011 à Niederhergheim (Haut-Rhin), lors de travaux d'assainissement rue d'Oberhergheim. Cet ensemble, découvert en situation de remploi, est remarquable par la qualité des éléments sculptés, à la fois tous différents les uns des autres par la composition et les thèmes représentés et pourtant très proches, au moins pour trois d'entre eux, dans le style d'exécution, qui pourrait être révélateur d'une même marque de fabrique.*

Abstract *Seven Antique funerary monuments, four figurative steles, three plaque steles, and two blocks simply roughed-out with a pick, were accidentally discovered in June 2011 in Niederhergheim (Haut-Rhin) during sanitation work on the rue d'Oberhergheim. These remains, discovered in a situation of reuse, is remarkable for the quality of the sculpted elements, both different from each other in the compositions and themes represented, and very similar, at least for three of them, in their execution style, which could reveal a single trademark.*

Zusammenfassung *Bei Sanierungsarbeiten wurden im Juni 2011 in Niederhergheim (Departement Haut-Rhin) in der* rue d'Oberhergheim *zufällig sieben antike Grabmonumente, vier Grabsteine mit figürlichen Darstellungen und drei Plattenstelen, sowie zwei nur grob behaue Blöcke freigelegt. Diese als Spolien wiederverwendeten Grabplastiken zeichnen sich durch die bildhauerische Qualität der Darstellungen aus, deren Komposition und Themen zwar Unterschiede doch zugleich große Ähnlichkeit aufweisen. Der Stil der Ausführung, der zumindest bei drei der Grabplastiken sehr ähnlich ist, könnte auf die Herkunft aus der gleichen Werkstatt weisen.*

I. CONTEXTE DE LA DÉCOUVERTE

Lors du creusement d'un puits perdu dans la partie sud de la rue d'Oberhergheim à Niederhergheim, village haut-rhinois localisé à 10 km au sud de Colmar (fig. 1), sept monuments funéraires antiques et deux blocs équarris ont été découverts fortuitement en juin 2011.

C'est vers 4,30 m de profondeur, dans la partie est de la chaussée et à la base d'importants niveaux de limon et de gravier d'inondation(s), qu'ont été trouvées, disposées à plat face ornée contre terre et en file sur une dizaine de mètres, les stèles funéraires en grès d'époque romaine (Waton, 2011).

Alertés par le maire de la commune de la découverte de « deux-trois stèles médiévales » *(sic)*, les agents du Service régional de l'archéologie ont constaté que les monuments, en fait gallo-romains, avaient été déposés par l'entreprise en dehors de l'excavation et se trouvaient donc hors contexte ; ils ont recueilli les indications de la situation des éléments auprès des inventeurs, sans que leur position exacte au moment de leur découverte ait été précisée.

* Ingénieure d'études honoraire.
** Directeur de recherche honoraire.
*** Chargée d'études documentaires, Musée d'Archéologie nationale - Domaine national de Saint-Germain-en-Laye. soline.moriniere@culture.gouv.fr
**** Conservateur du patrimoine, Centre de recherche et de restauration des musées de France. juliette.remy@culture.gouv.fr
***** Ingénieur d'études SRA Grand-Est, site de Strasbourg.
****** Ingénieure d'études honoraire.

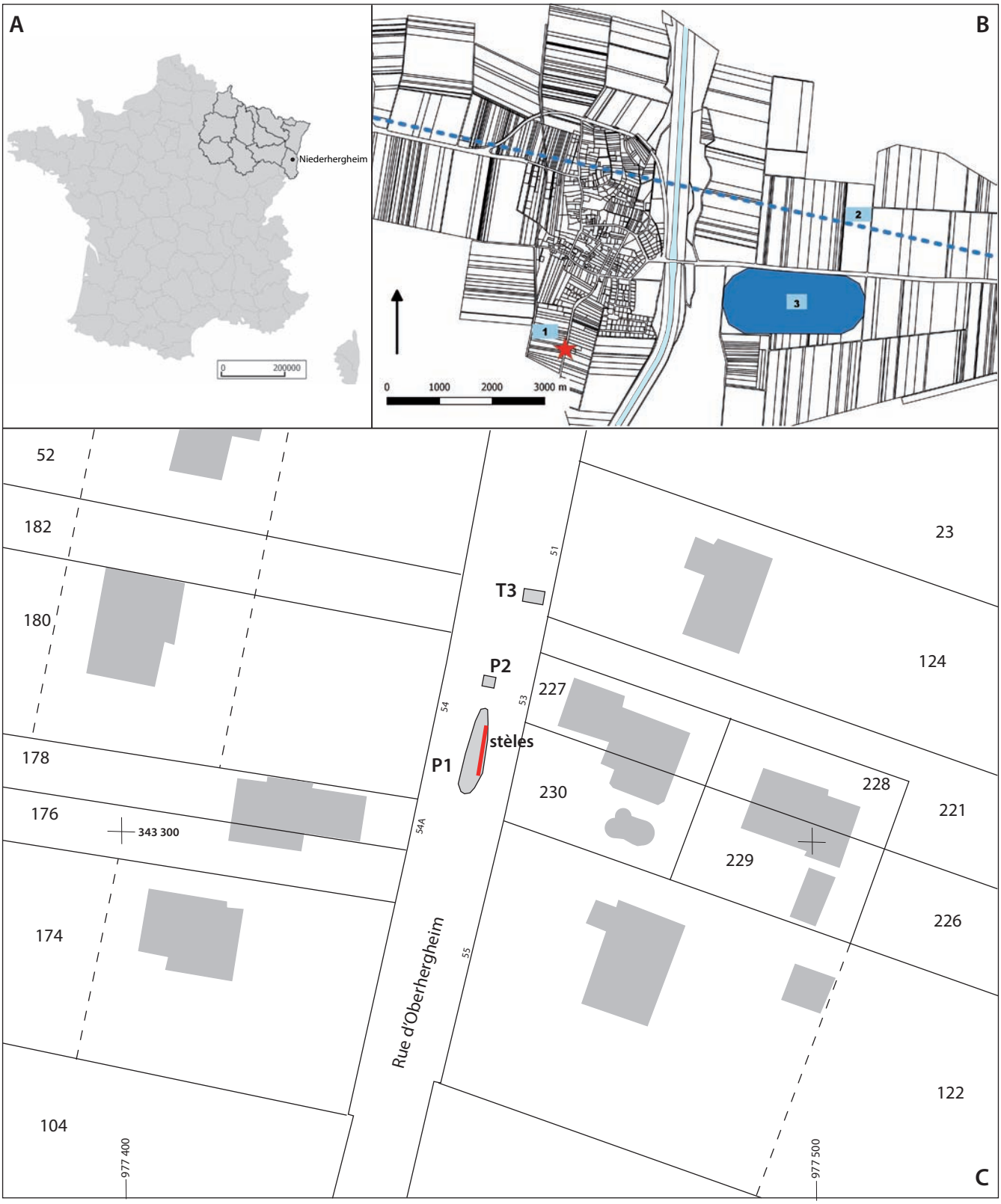

Fig. 1. *Localisation de la découverte des stèles à Niederhergheim (Haut-Rhin).* **A.** *Localisation de la commune de Niederhergheim sur la carte de France.* **B.** *Localisation des découvertes gallo-romaines sur le territoire communal de Niederhergheim :* **1.** *lieu de la mise au jour des stèles ;* **2.** *voie romaine ;* **3.** *site identifié par prospection au sol.* **C.** *Plan de localisation de la découverte fortuite des stèles, rue d'Oberhergheim (© G. Triantafillidis, SRA Grand-Est site de Strasbourg et M.-D. Waton).*

I.1. Le site

I.1.1. *Contexte géologique*

Situé sur la marge occidentale de la plaine ello-rhénane, à proximité du piémont vosgien, le secteur de Niederhergheim est marqué par l'influence des variations du réseau hydrographique au cours du Quaternaire. Les alluvions déposées par le Rhin lors des dernières glaciations ont été remaniées par les nouveaux apports de l'Ill et de son affluent vosgien, la Thur. Ces formations limoneuses à limono-sableuses sont probablement datées du Würm II, lorsque le Rhin s'est déplacé vers l'est.

Le lieu de découverte est situé à l'ouest de l'Ill, dans une zone de ried constituée de limons marron clair surmontant une couche de graviers sableux de même couleur qui reposait sur une couche argileuse gris-beige. Au sud-est de la commune, sur le ban voisin d'Oberhergheim, les vues aériennes révèlent une paléo-bande de tressage d'une ancienne rivière.

I.1.2. *Contexte archéologique*

La commune de Niederhergheim est située dans le nord du territoire des Rauraques, qui a été intégré dans la nouvelle province de Germanie supérieure au cours de la deuxième moitié du Ier siècle de notre ère et dont le chef-lieu de cité est *Augusta Raurica*. Ce secteur nord de la cité des Rauraques est sillonné par des voies, reconnues en fouilles ou en prospections aériennes, qui desservaient plusieurs *villae* dont Rouffach, où des thermes romains ont été mis au jour (Zehner, 1998, p. 269-270), et agglomérations (*ibid.*, p. 66-69 et fig. 10) dont Horbourg-Wihr, seul *vicus* attesté dans le département (Higelin, 2016), et Biesheim, peut-être l'*Argentovaria* de la Table de Peutinger fouillée par Michel Reddé (Reddé, 2011) (fig. 2). Niederhergheim se trouve localisée sur la voie dite de l'Ill, qui mène de Bâle à Biesheim en passant par Sierentz.

Le passé gallo-romain de Niederhergheim est relativement mal connu ; cependant, quelques sites ont été recensés :

- une voie antique repérée par des photographies aériennes à l'ouest/nord-ouest du bourg, orientée ouest-est avec une légère inclinaison du nord-ouest vers le sud-est, longe ensuite la départementale D1 bis et peut être suivie à travers le ban communal vers l'est. Elle est localisée à 1 km au nord du lieu de trouvaille des stèles ;

- à l'est de l'Ill, à environ 1,5 km de la découverte fortuite, un secteur au lieudit *Baechel* a révélé, uniquement par le biais de prospections menées en 2003 (Maurer, 2003), une occupation régulière du Ier au IVe siècle : quelque 229 monnaies et une trentaine d'objets métalliques (fibules, fusaïoles, bagues, etc.) ainsi que des fragments de meules, d'amphores et de sigillée ont été recueillis. Les photographies aériennes semblent montrer la présence de fondations de murs. Au vu de l'étendue du site, couvrant plus de 20 ha, la question de l'existence d'une agglomération à cet endroit, installée en bordure d'un bras aujourd'hui mort de l'Ill, peut être posée.

I.1.3. *La stratigraphie*

Dans le puits 1, où ont été mis au jour les éléments lapidaires, ont été rencontrées du sommet vers le bas[1], sous le macadam et ses lits de pose : une couche limoneuse brune scellant une couche limoneuse brun clair jusque vers - 2,80 m, une couche de graviers sableux épaisse d'environ 0,50 m, une couche limoneuse marron clair d'environ 0,60 m puis une couche de graviers sableux jusqu'à 4,30 m de profondeur ; l'argile gris-beige est apparue ensuite jusqu'au fond de fouille, vers - 4,40 m.

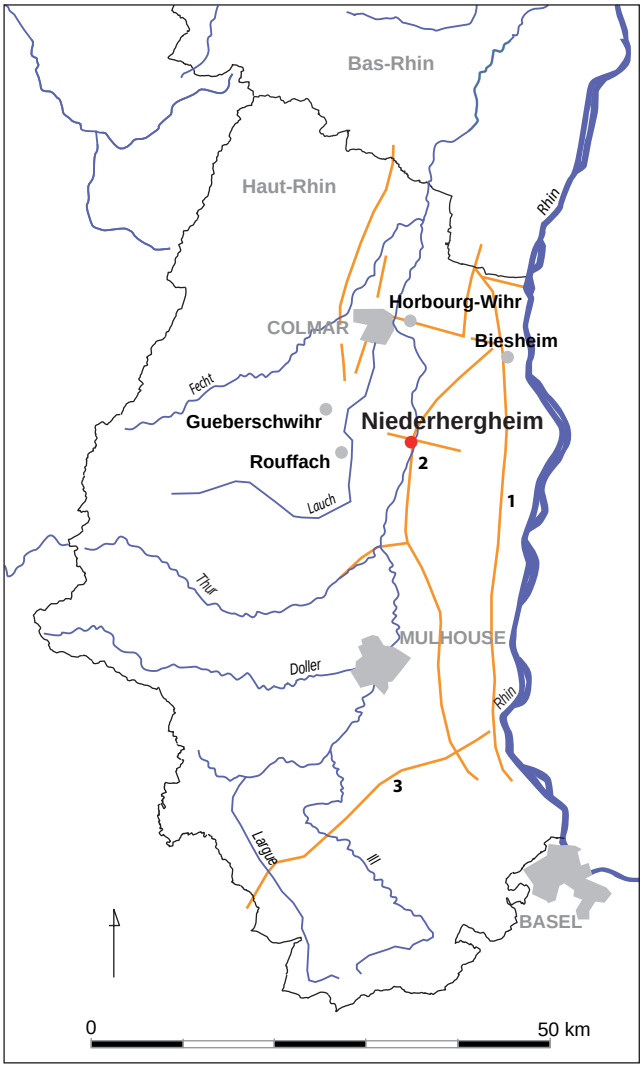

Fig. 2. *Localisation de Niederhergheim sur la carte du Haut-Rhin avec le réseau principal de voies antiques.* **1** *: Voie du Rhin ;* **2** *: Voie de l'Ill et* **3** *: Voie de Kembs à Mandeure (© M.-D. Waton).*

Dans le puits 2, ouvert en notre présence comme la tranchée T3 – tous deux faisant partie des travaux d'assainissement –, une couche limoneuse brune tirant vers le marron clair à sa base surmontait une épaisse couche de graviers vers - 2,50 m ; cette dernière comportait des graviers de plus en plus gros (galets) en fond de fouille vers - 4,30 m. Ce puits s'est révélé stérile mais il a livré la trace d'une crue importante tandis que, dans le puits 1 à quelques mètres plus au sud, la stratigraphie a montré deux épisodes de crues importantes. Une tranchée est-ouest T3, un peu au nord du puits 2, n'a livré aucune trace de couche de graviers jusque vers 3 - 3,50 m de profondeur.

En règle générale, sur le territoire, les vestiges apparaissent entre 40 et 60 cm de profondeur (à l'est de la commune, vers 197,80 m NGF).

1. En raison de la profondeur des excavations, les bermes n'ont pas pu être nettoyées et les clichés pris ne sont pas lisibles.

II. CATALOGUE DES STÈLES

II.1. Stèle 1 (fig. 3)

Réalisé dans un bloc en grès rose de section semi-ellipsoïdale pesant plus de 845 kg, le monument funéraire est quasiment complet : seul l'angle bas, à main gauche lorsqu'on regarde la stèle de face, est écorné. Il pourrait avoir été taillé dans une ébauche de chaperon (fig. 4), impliquant un changement de destination de cet élément (Bonneterre *et alii*, 2012).

II.1.1. *Description*

La face arrière a été dégrossie à la pointerolle : les traces d'outil dessinent une sorte d'arête de poisson. Les faces supérieure et inférieure, planes, ont également été épannelées ; la face supérieure, piquetée, apparaît trapézoïdale du fait d'une fracture de la pierre (ht. 0,30 m) tandis que la face inférieure, aussi piquetée, est semi-ellipsoïdale (ht. 0,39 m). Cette dernière était vraisemblablement façonnée pour asseoir le monument sur un socle plan ; elle diffère ainsi des autres monuments mis au jour car ceux-ci présentent tous une partie brute destinée à être fichée dans le sol. Sur le pourtour de la face supérieure, dans la partie semi-ellipsoïdale, on peut remarquer l'amorce de dégrossissement du monolithe sur 5 à 8 cm, comme s'il avait été destiné à recevoir un autre élément.

La face principale, quadrangulaire (ht. 1,47 m ; l. sup. 0,65 m ; l. inf. 0,64 m), présente une niche à sommet cintré dans laquelle est figuré un jeune personnage féminin ; la profondeur maximale de la niche est de 10 cm au niveau de son cou. La tête prend place dans la partie en arc de cercle outrepassé (ht. 0,27 m pour une largeur de 0,45 m) qui offre un très léger décrochement par rapport aux deux tiers inférieurs de la stèle (L. 0,81 m, l. 0,50 m au niveau des épaules et 0,37 m au niveau des pieds), remplis par le corps de la défunte, comme si des pilastres, de taille assez irrégulière, encadraient le personnage. La stèle est anépigraphe.

II.1.2. *La gestuelle*

Comme sur la plupart des stèles funéraires gallo-romaines, et plus particulièrement sur celles découvertes en Alsace (Schnitzler, 2008, p. 80-81), la défunte est représentée seule, en pied, dans une position frontale et assez statique. Elle tient dans la main droite un gobelet et dans la main gauche un miroir. Les bras sont ramenés sur le devant du corps afin de bien mettre en valeur les objets. Le bras droit apparaît replié au niveau de la poitrine.

Le miroir (D. 10,5 cm), très sobre, est maintenu dans un cadre, faiblement marqué (l. 1,5 cm) et pourvu d'un manche, apparemment circulaire et assez épais, sans doute en bois (L. 10 cm, D. 3 cm) ; l'objet représente sans doute un miroir en métal – alliage cuivreux (?) (Auclair, Laurent, s.d., p. 3, n° 7 – miroir en bronze : Musées de Sens).

Le gobelet, de forme peut-être conique, au rebord ourlé souligné (ht. 12,5 cm ; D. sup. 8,5 cm ; D. inf. 5 cm), est vraisemblablement la représentation d'un récipient en verre (Plouin, 2006, p. 40, n° 40).

On remarque que la main gauche qui tient le miroir effectue dans le même temps un geste particulier. En effet, tous les doigts ne sont pas repliés autour du manche du miroir : l'index et l'auriculaire sont tendus et pointés vers le bas, formant ainsi le geste dit « des cornes », utilisé encore aujourd'hui en Italie du Sud par exemple, pour détourner le mauvais sort. Si ce geste semble présenter un caractère apotropaïque, sa signification exacte n'est pas très claire (Walter, 1974, p. 160, fig. 7, n° 31) : s'agit-il d'un signe fait par la défunte pour se protéger lors de son voyage dans l'au-delà ? H. Walter n'y voit quant à elle qu'un certain maniérisme du sculpteur.

II.1.3. *Le costume*

La représentation du costume renforce l'impression de frontalité : il forme une imposante masse rectangulaire qui occupe toute la largeur de la niche ainsi qu'une bonne partie de sa hauteur, donnant un caractère massif au personnage. Rendu en très bas-relief, le costume escamote toute forme corporelle. Seuls apparaissent les mains, ramenées sur le devant du corps, et les pieds, dépassant du vêtement.

Si le sculpteur a traité le costume du personnage comme une masse relativement plane et uniforme, il a pour autant cherché à rendre quelques détails des vêtements. L'observation du bas du corps permet ainsi de voir le rendu d'une superposition de deux pièces de vêtements : une tunique tombant jusqu'aux chevilles, d'une part, et un manteau légèrement plus court de 5 cm, d'autre part. La lourdeur des vêtements, et en particulier du manteau, est encore rendue par des stries verticales irrégulières évoquant un plissé. Le geste des bras, ramenés sur la poitrine, crée d'autres plis dans le manteau, notamment dans le creux du coude et de l'épaule. Les extrémités des larges manches du manteau sont marquées par un ourlet. En revanche, on ne distingue aucune bordure au niveau du col rond des vêtements.

Les pieds sont chaussés et la présence d'inclusions de quartzite dans la pierre en souligne la pointe.

Le personnage ne porte ici aucun bijou ni élément de parure.

II.1.4. *La coiffure et le visage* (fig. 5)

La tête est inscrite globalement dans une forme triangulaire adoucie par le modelé doux et lisse du visage et la masse souple, légèrement gonflée sur les tempes, de la chevelure. La coiffure masque les oreilles mais laisse dégagés le cou et le bas du visage. Les traits sont juvéniles : les joues pleines rejoignent un menton (partiellement endommagé) arrondi et légèrement proéminent, le nez mutilé, large à la base, paraît droit ; la bouche, petite et aux lèvres charnues, semble esquisser un sourire. Les yeux globulaires sont simplement cernés par un profond sillon.

Les cheveux sont coiffés en larges mèches régulières tirées en arrière, maintenues par un bandeau torsadé (Bonneterre *et alii*, 2012, fig. 6). On retrouve une telle sobriété de la coiffure aussi bien sur les profils monétaires de Faustine la Jeune ou de Julia Domna dans la deuxième moitié du II^e^ siècle que de Plautilla au début du III^e^ siècle.

La jeunesse du personnage est suggérée par les traits du visage et par le traitement du corps qui ne laisse deviner aucune forme féminine, ainsi que par sa taille (1,06 m), si l'on admet qu'il s'agit d'une représentation en grandeur quasi-réelle.

II.2. Stèle 2 (fig. 6)

Partie supérieure d'un monument funéraire à fronton triangulaire en grès rose (ht. cons. 1,40 m ; l. 0,85 m à la base du fronton ; ép. 0,28 m ; poids : 833 kg).

II.2.1. *Description*

Le triangle du fronton est subdivisé en deux par un linteau horizontal qui apparaît placé dans une position moins fonction-

Fig. 3. *Vue de la stèle 1 (© M.-D. Waton) ; plan et coupes (© E. Karali et M.-D. Waton).*

Fig. 4. *Vue de trois quarts de la face arrière de la stèle 1 (© F. Schneikert, Archéologie Alsace).*

Fig. 5. *Détail du visage de la fillette de la stèle 1 (© M.-D. Waton).*

Fig. 6. *Vue de la stèle 2 (© F. Schneikert, Archéologie Alsace) ; plan et coupes (© E. Karali et M.-D. Waton).*

nelle que soucieuse d'organiser l'espace en le divisant en deux registres égaux ; dans le champ sommital (ht. 14,5 cm) est figuré un croissant lunaire. Dans le champ inférieur prend place un couple dont les têtes viennent buter sur le linteau. Sous l'inscription, le bas des corps manque à hauteur des jambes, ainsi qu'éventuellement la partie destinée à être fichée dans le sol. Au niveau des épaules, l'encadrement de la niche présente un très léger décrochement par rapport au champ rectangulaire de la stèle, suggérant la représentation de pilastres.

II.2.2. *L'inscription*

Un phylactère inscrit, légèrement incurvé (L. 68,5 cm, l. 12 cm), traverse, de part en part la représentation figurée à hauteur des cuisses du couple ; l'inscription *ALCIMO.MARITIMI* est encadrée par les lettres *D* et *M*. L'écriture est assez soignée, mais le lapicide avait mal calculé la place du texte. Les première et dernière lettres, des abréviations, sont plus grandes et mesurent respectivement 7,5 et 7 cm ; les lettres suivantes 6 cm, puis à partir du *O*, 5 cm. Les *A* ne sont pas barrés ; le dernier *M* est surmonté d'un *apex*. Le second nom commence par une ligature *MAR*. Les premiers mots sont séparés par des points.

D.ALCIMO.MARITIMI M
D(is) Alcimo Maritimi (filio) M(anibus)
« Aux dieux Mânes. À Alcimus, fils de Maritimus »

Le défunt est désigné par un nom unique et par son patronyme, *Maritimus*, un nom banal (Lőrincz, 2000, p. 58). *Alcimus*,

moins courant, est un nom d'origine grecque signifiant « courageux, vaillant ».

On peut se poser la question de savoir si le défunt s'appelle *Alcimus* ou *Alcimo*, car dans une inscription de Dalmatie, on connaît un *C. Reius Alcimo* (*CIL*, III, 13285 ; Vis). Comme il s'agit du seul porteur de ce nom contre quarante *Alcimus* dans le monde romain, il paraît plus vraisemblable qu'ici, le nom du défunt soit au datif plutôt qu'au nominatif.

II.2.3. *La gestuelle*

Deux personnages, un homme et une femme, sont figurés sur cette stèle ; ils semblent être représentés en pied, dans une position statique. Il s'agit d'un type de représentation assez fréquent sur les stèles funéraires gallo-romaines (Schnitzler, 2008, p. 80), notamment sur celles mises au jour dans le nord de la Gaule (Humbert-Bucher, 1998, n° 1, p. 4).

L'homme est représenté légèrement de biais tandis que la femme, placée à la droite de son mari, est figurée de trois-quarts, comme attirée contre son époux. Il semble s'agir là encore d'un standard de représentation des couples de défunts (*ibid*., 1998, p. 6). Le sculpteur réussit à rendre un certain effet de tendresse dans ces gestes. Les deux personnages sont enlacés : l'homme a passé son bras droit derrière le cou de la femme et a posé sa main droite sur son épaule. Face à la stature massive de l'homme et à sa lourde main, le bras semble un peu court. D'autres maladresses sont visibles dans les proportions du bras gauche de la femme et au niveau de l'ourlet de sa manche droite. Le traitement des mains est inégal : la main gauche de la femme est effilée tandis que celle tenant le miroir est plus en rondeur. Cette scène ne se veut pas une représentation fidèle de la réalité mais une représentation symbolique. L'homme prend davantage de place que sa compagne non seulement à cause de sa stature imposante, mais également par le fait que cette stèle est destinée à orner sa tombe et non celle de son épouse, qui est toujours vivante.

Avec sa main gauche, il attrape le poignet droit de son épouse car elle tient un miroir avec rebord (D. 11,5 cm ; l. < 14 cm ; ép. du manche 4,5 cm) dans la main. De la main gauche, elle soutient une corbeille de fruits à hauteur de leur poitrine tandis que son bras est masqué par le corps de l'homme. Le sculpteur a placé au centre de la stèle cette corbeille chargée de fruits (pommes ?), qui se détache nettement du reste du tableau. La corbeille (ht. 22 cm avec les fruits et 16 cm sans les fruits, l. 23 cm) a un fond plat et un rebord de 2,5 cm d'épaisseur. L'espace triangulaire formé par le fond de la corbeille et les bras croisés des défunts est comblé par un fruit isolé.

On peut remarquer l'attention particulière du sculpteur pour mettre en valeur la corbeille : le mouvement des bras croisés forme un cadre au milieu duquel est placé l'objet, renforçant ainsi la lisibilité du message. La corbeille (ou le panier) tenue par une femme symbolise, comme la corne d'abondance, la fertilité, la prospérité ; c'est aussi l'élément indispensable pour le voyage dans l'au-delà et le banquet d'immortalité. Le plat de fruits, gage de prospérité, se retrouve ailleurs, à Luxeuil, à Bordeaux, à Bergheim où il est aussi tenu par une femme (Walter, 1974, p. 146).

Si la corbeille de fruits[2] est mise en avant par son traitement en relief ainsi que par la main qui la soutient, le miroir, tenu par la main droite de la femme et qui évoque la toilette et la coquetterie, est figuré entre le coude de l'homme et le bandeau inscrit qui coupe les personnages à mi-corps.

Le geste des deux personnages qui se tiennent par le poignet est également mis en valeur par son traitement en plus haut-relief que celui du reste du corps et par sa situation, au cœur de la composition. Il s'agit d'une variante de la *dextrarum iunctio*, geste effectué par les époux lors de leur mariage, et représenté sur de nombreuses stèles funéraires de couples (Castorio, 2000, p. 119). Il est un peu différent des représentations traditionnelles puisque la femme ne tient pas la main de son mari mais un miroir.

II.2.4. *Le costume*

Les silhouettes des deux personnages, dont les corps disparaissent sous leurs vêtements, forment une imposante masse rectangulaire occupant toute la largeur de la niche ainsi que la quasi-totalité de la hauteur. Aucun détail du corps ne transparaît sous le costume, qui est traité comme une masse uniforme. À l'exception de l'épaule gauche du personnage masculin, dont le sculpteur a tenté de rendre le modelé, le haut du corps des personnages est dépourvu de volume. La séparation entre le torse et les bras des personnages est marquée par une légère incision. Les avant-bras sont représentés en plus haut-relief, sans doute pour mettre en valeur le geste des personnages.

Tous les deux semblent porter le même genre de vêtement : une tunique longue, probablement faite d'une étoffe assez lourde. Le col de la tunique est marqué par un bandeau roulotté, tandis qu'une bande plus large figure une sorte d'ourlet ou de revers au niveau des poignets. À part ces deux éléments, aucune décoration ne vient orner les vêtements[3]. Si les contours de la manche sont bien marqués pour le bras droit de la femme, soulignant ainsi le mouvement, il n'en est pas de même pour le bras gauche de l'homme. Le sculpteur a privilégié la représentation du miroir situé sous l'avant-bras gauche du défunt au détriment de la manche dont le contour n'est pas indiqué.

L'absence de partie basse ne permet pas de connaître la longueur de la tunique, ni de savoir quel type de chaussures portaient les personnages. Le bas du corps, dans sa partie conservée, est néanmoins traité comme une masse uniforme, à l'exception d'une série d'incisions parallèles et d'un léger relief sous l'inscription, qui pourraient indiquer un mouvement ou une position fléchie de la jambe droite du personnage masculin, induisant un léger plissé dans son vêtement.

II.2.5. *La coiffure et le visage* (fig. 7)

Les têtes se détachent du fond par un traitement en haut-relief (près de 15 cm de profondeur à hauteur du cou), et par un travail contrasté des surfaces, lissées pour les personnages, soigneusement épannelées à la gradine pour le fond. Le schématisme des formes est compensé par un modelé tout en rondeur.

Les visages, peu expressifs, sont représentés de face ; le regard frontal interpelle le spectateur mais la gestuelle suggère un lien plus intime (bras de l'homme autour des épaules de sa femme et *dextrarum iunctio*). À l'instar des autres parties du corps, les formes géométriques simples sont privilégiées : le disque pour les visages, le trapèze pour le cou, bien délimité par l'épais bourrelet du vêtement. Cela est particulièrement vrai chez l'homme dont le visage

2. En Alsace, le seul exemple d'une corbeille remplie des fruits de même forme que celle de Niederhergheim provient de Bergheim ; il s'agit d'un fragment de bas-relief funéraire (ht. 0,40 m) représentant une femme portant une corbeille de fruits (Pétry, 1972, p. 385).

3. Peut-être certains détails étaient-ils rendus par la peinture ? Aucune trace de polychromie n'est en tout cas visible à l'œil nu.

Fig. 7. *Détail des visages de la stèle 2 (© A. Bonneterre).*

rond est entouré par l'anneau circulaire formé par la coiffure, puis la barbe dans son prolongement. Plusieurs cassures affectent les traits des visages : le nez, la bouche, que l'on devine petite, et l'extrémité du menton chez la femme. L'homme a les pommettes hautes et saillantes ; il porte une barbe courte, fournie et bouclée mais pas de moustache, son cou est épais et court. Les joues de la femme sont rondes, tout comme son menton, légèrement proéminent ; son cou est relativement allongé. Les yeux des deux personnages ont un traitement similaire, stéréotypé : largement ouvert en amande, leur globe oculaire très saillant est entouré d'un large cerne, et la pupille est marquée d'un trou.

Les coiffures présentent des similitudes : de grosses mèches régulières, gonflées et bien individualisées par un sillon profond probablement réalisé au trépan, auréolent les visages sans découvrir les oreilles[4] ; ramenées vers l'arrière, elles dégagent le front de la femme en pointe, alors qu'elles suivent l'arrondi du visage chez l'homme. Les dimensions de la tête (ht. 18 cm et l. 13,5 cm pour la femme ; ht. 21,5 cm et l. 15 cm pour l'homme) sont proches de la réalité.

La coiffure féminine, davantage sensible aux effets de la mode impériale, pourrait fournir un *terminus post quem* pour la datation. Le petit chignon, formé de mèches nattées ou torsadées enroulées en couronne sur le sommet du crâne, est retenu sur le devant par un ornement (épingle ?) à moins qu'il ne s'agisse d'un mouvement de la chevelure pour marquer la séparation médiane des mèches. Elle affiche une certaine ressemblance avec celle des portraits monétaires de l'impératrice Faustine, femme d'Antonin le Pieux. Les grosses mèches en « côte de melon » qui encadrent le visage, nattées ou torsadées – il est difficile de trancher –, évoquent l'époque des Sévères.

II.3. Stèle 3 (fig. 8)

Monument funéraire quadrangulaire en grès rose, cassé en trois fragments, représentant un couple de femmes de face : ht. sup. cons. à droite 1,23 m, ht. sup. cons. à gauche 0,85 m ; ht. méd. cons. à droite 0,45 m, ht. méd. cons. à gauche 0,92 m ; ht. inf. cons. 0,73 m ; ht. max. restituée 2,50 m ; l. sup. 0,94 m ; ép. 0,20 m ; poids : 570 kg.

4. S. Humbert-Bucher (1998, p. 24) constate que les cheveux couvraient les oreilles à l'époque de Commode, ce qui n'était le cas ni avant, ni après.

II.3.1. *Description*

Le sommet du champ figuré est très légèrement cintré et entre les têtes des adultes, l'on observe le départ d'un pilastre pouvant rappeler la valve d'un coquillage, simplement esquissée[5].

Sur le bloc médian, à hauteur de leurs genoux, deux enfants encadrent un trépied aux pieds galbés et devant lui, un chien à la queue en panache est en position d'attente tandis que les pieds des personnages féminins sont représentés sous un élément horizontal, taillé en arrondi qui sert de support aux enfants, au chien et au trépied.

Dans la partie destinée à être fichée dans le sol, reste la trace d'une partie façonnée en arc de cercle qui témoigne du remploi du bloc pour la stèle funéraire. Stèle anépigraphe.

II.3.2. *La gestuelle*

Les deux femmes sont figurées en pied, côte à côte à l'intérieur d'une niche, dans une position statique. Celle de droite a passé son bras droit autour des épaules de sa compagne, posant sa main droite sur son épaule. Son bras gauche est légèrement fléchi, ramené sur le devant du corps. La main gauche tient un étui à tablette, de forme rectangulaire, légèrement asymétrique, présentant deux ressauts en partie supérieure. Souvent tenu par les hommes, cet objet symbolise le rôle de chef de famille. Ici, il est tenu par la femme manifestement la plus âgée. La femme de droite, plus jeune, a quant à elle le bras droit plié devant sa poitrine, avec la main droite ramenée au niveau de son épaule gauche. Elle tient un gobelet et effectue de la même main le geste dit « des cornes »[6], avec l'index et l'auriculaire tendus en direction de sa compagne, alors que les autres doigts sont repliés autour du pied d'un gobelet vraisemblablement en verre, de forme ovoïde, qui à lui seul suggère le banquet funéraire (l. 8 cm ; ht. au moins 4 cm). Son bras gauche est également fléchi, mais plus légèrement, dans la même attitude que l'autre personnage féminin ; elle tient de sa main gauche un miroir, objet de la vie quotidienne spécifiquement féminin (D. 10 cm ; L. du manche 10,5 cm).

Si les deux femmes sont représentées de manière très frontale, dans des positions extrêmement raides, on peut noter le léger mouvement de la femme de gauche vers son aînée, effet sans doute provoqué par le geste effectué par le personnage de droite qui la prend par l'épaule. Certaines maladresses sont aussi visibles dans le rendu de la perspective du bras droit de la femme plus âgée, passé derrière les épaules de la plus jeune, au niveau du raccourci du poignet et de l'articulation de l'épaule, et dans la représentation du bras droit de la jeune femme, plus court que le gauche.

Il est difficile ici de déterminer avec certitude quelle est la défunte parmi les deux femmes représentées : l'une porte les mêmes attributs que la fillette de la stèle 1 et la seconde fait le même geste que le défunt de la stèle 2. Peut-être la stèle leur est-elle dédiée à toutes les deux.

Deux petits personnages sont en outre figurés dans la partie basse de la stèle, chacun placé devant une des femmes. Ils sont également debout, dans une position relativement frontale, de part et d'autre d'un guéridon tripode[7] dont seuls deux pieds

5. *Cf.* par exemple la stèle n° 5857 de Mayence dans Espérandieu, 1910, p. 357.

6. Pour conjurer un sort ou pour rompre la monotonie de la main repliée autour de l'objet : Walter, 1974, p. 159-160.

7. Il pourrait s'agir d'un trépied servant de support à un grand vase à panse hémisphérique (peut-être en métal), à col droit et lèvre ourlée mais quelques représentations figurées de banquets funéraires présentent des enfants et des

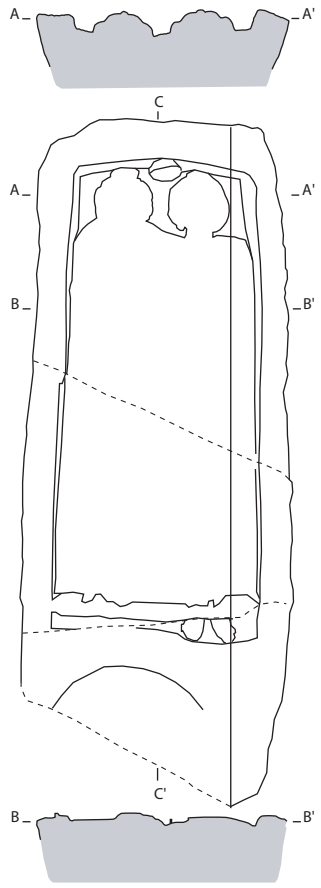

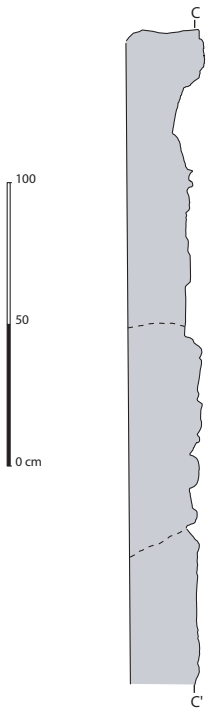

Fig. 8. Vue de la stèle 3 (© F. Schneikert, Archéologie Alsace) ; plan et coupes de la stèle 3 (© T. Landes, INSA Strasbourg et M.-D. Waton).

Fig. 9. *Détail de la « corbeille » de fruits de la stèle 3 (© F. Schneikert, Archéologie Alsace).*

Fig. 10. *Vue des bracelets représentés sur la stèle 3 (© S. Morinière).*

Fig. 11. *Détail des visages de la stèle 3 (© A. Bonneterre).*

Fig. 12. *Relevé 3D de la scénette de la stèle 3 (© INSA Strasbourg et M.-D. Waton).*

sont visibles. Au-dessus est représenté un récipient tronconique tourné (en pierre ou en terre cuite) à pied massif et à marli dont débordent deux rangées de fruits ronds, peut-être des pommes (fig. 9) ; on peut souligner le savoir-faire du tailleur de pierre qui a utilisé un des galets scellés dans le grès pour en faire un fruit. Les deux personnages, que l'on peut identifier comme des fillettes par leurs habits, ont une position miroir. Légèrement en oblique, elles sont tournées vers le centre de la scène : le personnage de gauche tient dans sa main droite une bouteille ansée, sans doute quadrangulaire, vraisemblablement en verre et destinée à contenir de l'eau[8], et sa main gauche est posée sur le bord du guéridon. Le personnage de gauche tient dans sa main gauche une cruche ansée à bec verseur, en céramique, voire en métal, et réservée au vin, tandis que sa main droite est posée sur le bord de la petite table.

Si les deux principaux personnages féminins sont représentés à peu près en taille naturelle (env. 1,60 m), les deux petits personnages ne mesurent quant à eux qu'une soixantaine de centimètres. La scène représentée en partie basse de la stèle est donc figurée à une échelle totalement différente : les deux cruches et la corbeille de fruits semblent un peu grandes par rapport aux personnages, mais le vase et son trépied, le chien, et même les fruits de la corbeille sont en revanche à leur mesure. Il s'agit probablement d'une scène de banquet funéraire – thème largement diffusé dans l'iconographie funèbre (Espérandieu, 1925, n° 6457, p. 358) – ou bien une scène allégorique rappelant des rites à accomplir régulièrement en l'honneur du mort, tels que les offrandes alimentaires. Sa présence sur la face principale d'une stèle funéraire féminine est toutefois exceptionnelle.

guéridons : stèle perdue de Bonn (Espérandieu, 1922, n° 6267, p. 247) ou stèles de Cologne (*ibid.*, nos 6447 et 6448, p. 349-350, nos 6454 à 6457, p. 354-358 ou encore n° 6460, p. 360, n° 6463, p. 361-362, n° 6466, p. 363-364) ; dans ces scènes, le mort héroïsé est toujours représenté allongé.

8. Cette bouteille correspond à la forme B.05 de la typologie établie par A. Bolly (Bolly, 2005, p. 34-35, pl. p. 128 : *cf.* Isings 51c, datée du Ier au IIIe s.). Un exemple similaire est visible sur une stèle découverte à Cologne.

II.3.3. *Le costume*

Le personnage de droite porte une tunique longue ou *stola*, visible au niveau du col légèrement souligné. Ce premier vêtement est surmonté d'une autre tunique plissée faite d'une étoffe plus lourde, peut-être de laine, avec un col en V marqué de trois plis. Le personnage de gauche porte une tunique longue plissée, d'une étoffe plutôt lourde (peut-être également en laine ?). L'encolure en arrondi et les revers des manches sont marqués. S'agit-il de deux couches de vêtements superposés, comme pour la femme de droite ? On n'en distingue qu'une seule *a priori*. Les vêtements des deux femmes ne sont pas serrés à la taille. Le bas des vêtements de ces deux personnages est dissimulé par la scène du bas de la stèle, mais on peut remarquer, le long du bord de la niche, la continuité des habits jusqu'en partie inférieure. Les pieds des femmes sont visibles sous la scène miniature : elles portent des chaussures, bien que l'absence de détail ne permette pas d'en dire davantage. Contrairement à sa compagne, la femme de gauche porte un bracelet à chaque bras (ht. 3,9 cm ; D. inf. 7,9 cm ; D. sup. 6,3 cm) ajouré et ouvert comme les bracelets d'esclave (fig. 10).

Au registre inférieur, le petit personnage de droite porte une tunique à manches longues plissée et serrée sous la poitrine par une large ceinture en relief. L'ourlet aux manches est marqué. On voit dans le bas du vêtement la tunique, qui descend presque jusqu'aux chevilles, et un autre vêtement au-dessus, peut-être une jupe. Elle porte des chaussures, mais pas de bijou.

Le petit personnage de gauche est vêtu à peu près de la même manière. Le col arrondi est légèrement marqué, de même que le plissé du vêtement. On distingue la ceinture derrière le col de la bouteille. En revanche, les manches et le bas de la tunique ont un ourlet plus prononcé. Le vêtement ressemble un peu au costume du personnage de la stèle 1 (deux tuniques longues ou une tunique plus un manteau). Comme sa compagne, elle porte des chaussures mais pas de bijou.

II.3.4. *La coiffure et le visage* (fig. 11)

Rompant avec le hiératisme marqué de la représentation des corps, les traits des visages de ces deux femmes, à peine abîmés (cassure du nez), reflètent une certaine douceur : à gauche, une jeune fille aux joues rondes et lisses, dont la bouche, petite et charnue, esquisse un sourire léger ; le menton, petit et rond, suit l'ovale parfait du visage ; le cou est mince et élancé. À droite, une femme d'âge mûr accuse des traits plus mous ; le modelé des joues est moins rebondi, le bas du visage plus épais avec un léger double menton, les lèvres plus minces, le cou moins long. Cette différence d'âge bien marquée, associée au geste tangible d'affection qui les unit, évoque un lien familial.

La coiffure, plus volumineuse à hauteur des oreilles, entoure les visages de grosses mèches parallèles, séparées par une raie médiane chez la plus âgée, et ramenées vers l'arrière tout en couvrant les oreilles. La sculpture n'est pas assez nette, l'exécution ne paraît pas achevée, et le grain du grès trop grossier pour déterminer avec certitude la composition des coiffures sur le sommet du crâne. On devine un petit chignon cylindrique chez la plus jeune, tout au plus un bandeau natté ou torsadé chez la plus âgée, qui assurent la transition avec le fond de la niche.

Deux servantes se tiennent dans la partie basse de la stèle, devant les adultes, accompagnés d'objets à haute portée symbolique sur le plan funéraire. Le vocabulaire est le même pour la coiffure et le visage. Les traits sont fins, les joues rondes propres à l'enfance même s'il est difficile de leur attribuer un âge précis (entre 6 et 10 ans ?). Toutes les deux arborent un casque de cheveux très gonflé composé de mèches (ou tresses) peu profondes et parallèles, symétriquement séparées par une raie médiane et tombant sur les épaules. Les vêtements sont peut-être davantage discriminants, la ceinture haute ceignant la tunique de l'enfant de droite plaidant plutôt en faveur de fillettes.

II.3.5. *Petite scène avec le chien* (fig. 12)

En avant-plan des jambes du couple féminin, entre les deux petites servantes, un chien, la queue levée, est en position d'attente. Par la tête carénée à hauteur des yeux par rapport au museau massif, les oreilles dressées en pointe, le poil court, le type de canidé qui se rapprocherait le plus de notre animal, si ce n'est pas un bâtard, pourrait être un chien beauceron.

Accompagnant parfois Sucellus ou Nehalennia, divinités chtoniennes, le chien peut être assimilé à un animal psychopompe. Cette hypothèse est privilégiée s'agissant d'une stèle féminine ; sur une stèle masculine, elle pourrait aussi faire référence à la chasse (Le Bohec, 1995, p. 251).

II.4. Stèle 4 (fig. 13)

Monument funéraire à fronton triangulaire en grès jaune, abîmé et cassé en deux par la pelle mécanique ; il comporte trois registres dont deux présentent des personnages (ht. du bloc sup. cons. : médiane 1,10 m, à gauche 0,72 m, à droite 0,92 m ; ht. du bloc inf. cons. : à gauche 1,35 m, à droite 1,30 m ; ht. restituée à gauche 2,07 m, à droite 2,27 m ; l. sup. 0,55 cm ; ép. 0,30 m ; poids : 895 kg).

II.4.1. *Description*

Dans le fronton (ht. int. 21,3 cm) est figuré un croissant lunaire. Séparé de ce dernier par un linteau, le registre médian, quadrangulaire (ht. 58 cm ; l. 48 cm), présente un couple en buste tandis que sur le registre inférieur, au sommet légèrement cintré et d'un format différent (ht. 65 cm ; l. env. 44 cm), est figuré un personnage féminin en buste, fille peut-être défunte dont les parents occupent le registre médian. Le haut des individus est travaillé en haut-relief (profondeur du champ : 14,5 cm) ; à l'image des caryatides, les personnages paraissent supporter les linteaux situés au-dessus de leur tête.

Sur le linteau séparant les deux registres aux personnages sont gravés deux disques (D. 5,3 cm) avec un cercle inscrit en partie centrale (D. 1,75 cm), très partiel à main gauche, entier à main droite[9].

La stèle est complète, la partie destinée à être fichée dans le sol, simplement dégrossie, mesure 0,85 m de hauteur. Sur le flanc à main droite de la stèle est représentée une *ascia* finement façonnée. Représenté à l'horizontale (fig. 14), l'objet à manche court (L. 14 cm ; D. 1,1 cm) comporte une lame coudée dont le plan du tranchant (L. 8,5 cm ; l. sup. 1,5 cm ; l. inf. 4 cm), vu de trois-quarts, apparaît perpendiculaire au manche, et à l'opposé une partie pleine (L. 2,7 cm ; l. 1,5 cm). Le fer à double extrémité est solidement emmanché (L. de l'emmanchement 1,7 cm).

Stèle anépigraphe, différente des autres par le matériau et sur le plan stylistique.

9. Ce décor est usuel dans l'iconographie funéraire ; *cf.* la stèle de Molsheim : Pétry, 1979, p. 21, n° 27.

Fig. 13. *Vue de la stèle 4 (© F. Schneikert, Archéologie Alsace) ; plan et coupes de la stèle 4 (© T. Landes, INSA Strasbourg et M.-D. Waton).*

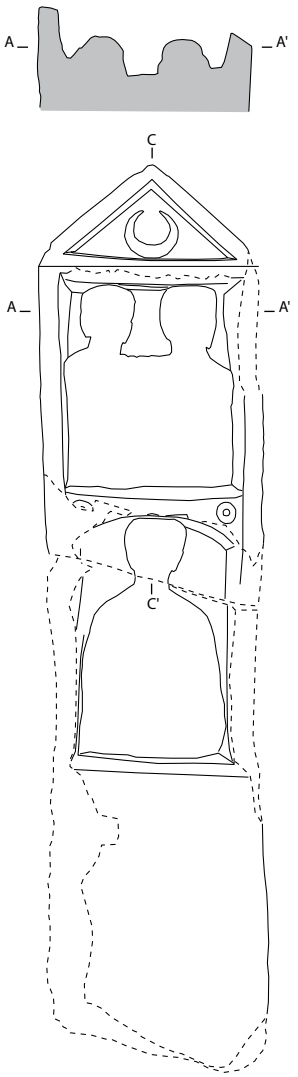

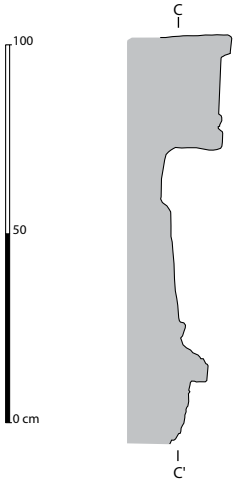

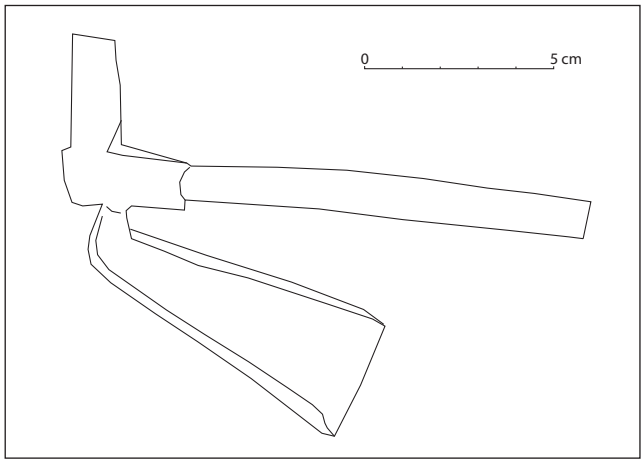

Fig. 14. *Dessin de l'*ascia *(© M.-D. Waton).*

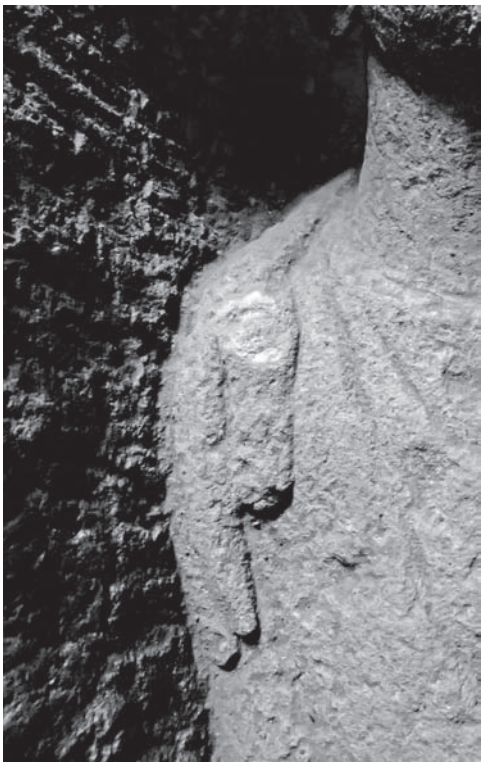

Fig. 15. *Vue de la bague sur la stèle 4 (© D. Bonneterre).*

II.4.2. *La gestuelle*

L'homme est placé à gauche de sa compagne ; il passe son bras droit par-dessus son épaule pour l'enlacer. Son bras gauche est replié à hauteur du torse ; il tient un fruit, très certainement une pomme, dans sa main gauche, dans un geste ostentatoire. Le dessin des doigts accompagne le contour de la pomme d'une manière très réaliste ; l'index est tendu vers le haut. Il porte une bague à chaton circulaire au pouce droit (fig. 15). Si les représentations de bagues passées au pouce sont peu nombreuses dans les reliefs funéraires, quelques comparaisons sont toutefois possibles, notamment sur une stèle conservée au Musée de Mayence et datée du règne de Claude par J.-J. Hatt (Hatt, 1951, page de couverture), sans qu'il explicite sa proposition.

Le personnage féminin a le bras droit maintenu en écharpe dans son manteau. Sa main droite s'accroche à la large bande de tissu de son vêtement et elle semble désigner son mari ou la pomme qu'il tient de son index tendu. Son bras gauche est plus légèrement fléchi vers le bas et sa main tient une quenouille (L. 14,5 cm) et un fuseau (L. 17 cm).

Au registre inférieur, un second personnage féminin est également figuré de face. Son bras droit est replié perpendiculairement et sa main tient un gobelet légèrement galbé et évasé. Sa partie inférieure n'étant pas visible, on pourrait supposer qu'il s'agisse d'un verre à pied, proche du type Isings 109b (ht. visible 6 cm, l. max. 7 cm). Si les doigts sont repliés sur la base du verre, l'index est quant à lui tendu. Son bras gauche est plus légèrement fléchi vers le bas et elle tient dans sa main à l'index tendu une quenouille (L. 16 cm) et un fuseau (L. 17,5 cm), comme le personnage féminin du registre supérieur.

Sur cette stèle, les fuseaux et quenouilles sont figurés en léger décalage pour mieux distinguer les deux éléments du filage. On observe par ailleurs le renflement caractéristique des fuseaux. Une stèle présentant une iconographie similaire a été découverte dans la nécropole de Pont-l'Évêque à Autun : un personnage féminin est représenté seul, tenant avec sa main gauche une quenouille et son fuseau. Elle est datée par les inscriptions de la première moitié du IIe siècle (Deyts, Le Bohec *in* Venault *et alii*, 2009, p. 155, fig. 22).

II.4.3. *Le costume*

Au registre médian, l'homme est vêtu d'une tunique ample aux plis marqués. Il semble porter au-dessus un manteau fait d'une étoffe plus épaisse, aux plis arrondis visibles au niveau des bras. Les manches, très larges, sont tombantes.

La femme est vêtue d'une tunique ceinturée sous la poitrine par un double cordon aux manches sans revers. L'étoffe est légère, elle présente des plis en arrondis au niveau du col et de la poitrine et des plis droits au-dessous de la ceinture au niveau des hanches. Son manteau enveloppe son bras droit en écharpe, comprime la manche dont on aperçoit un bourrelet, et masque sa poitrine.

La femme présente au registre inférieur porte une tunique ample au col en cache-cœur et ceinturée par un double cordon qui rehausse sa poitrine. Les manches larges retombent amplement le long du corps. Elle porte au-dessous une tunique légère ou une chemise fine au col arrondi. Une fibule circulaire (fig. 16) agrafe le vêtement sur l'épaule gauche ; elle semble pouvoir être rapprochée du groupe 7 de Riha.

II.4.4. *La coiffure et le visage*

Le sommet des têtes du couple enlacé est logé immédiatement sous un linteau droit grossièrement équarri (fig. 17) ; dans le registre inférieur prend place, immédiatement sous un arc surbaissé, une femme qui paraît plus jeune d'après certains détails : mains petites et potelées, tunique ceinturée mais sans manteau (leur fille ?). Les niches sont profondes, mettant en exergue les têtes sculptées en un très haut-relief proche de la ronde-bosse, alors que les bustes, traités en un modelé relativement plat mais riche en détails, occupent tout le fond de la niche. Le grain fin du grès jaune utilisé permet une finesse de taille (lissage des surfaces sculptées) qui contraste avec le traitement volontairement schématique

Fig. 16. *Vue de la fibule sur la stèle 4 (© F. Schneikert, Archéologie Alsace).*

de la chevelure. Il est plus difficile de commenter l'exécution des traits des visages, marqués de larges épaufrures qui oblitèrent le menton, la bouche et le nez de l'homme, le menton et le nez de sa femme, le menton, la bouche, le nez et un œil de la jeune fille.

Les yeux sont profondément enfoncés dans les orbites. Les oreilles bien visibles sont trop grandes et sans détail, les cous sont larges, cylindriques, plus court chez l'homme. Le cou de la jeune fille est ceint de trois plis dont la technique est similaire au rendu du cou d'un homme sur une stèle de Mayence (Hatt, 1951, page de couverture).

La coiffure de l'épouse est simple, formée de deux bandeaux soigneusement lissés, séparés par une raie médiane et surmontés d'une sorte de couronne ou de coussinet sur le haut de la tête, comme on peut l'observer sur une stèle d'Horbourg-Wihr (Fuchs, 1996, p. 185). Elle ressemble en tous points à celle de la jeune fille (fig. 18) mais s'en distingue par le style d'exécution. La même technique de petites stries parallèles et raides, bien incisées au ciseau, est en effet utilisée pour le traitement de la barbe, des cheveux de l'homme et de la jeune fille. Ce procédé original trouve un parallèle sur une stèle funéraire découverte à Oberhaslach en 1937, que l'auteur propose de dater sans certitude au IIe siècle (Forrer, 1939, p. 33-50). Les oreilles largement dégagées apparaissent disproportionnées chez les deux femmes, et sont peu travaillées. Faut-il y voir, comme pour les stries de la chevelure, une maladresse d'exécution du sculpteur ou l'expression d'un art provincial hérité d'une tradition moins attachée aux canons et à la plastique de la statuaire gréco-romaine ? Pour Y. Freigang (Freigang, 2001, p. 123-128), comparant des stèles de l'Îlot Saint-Jacques à Metz, le dégagement des oreilles qui se répand à l'époque antonine tardive suivant les modèles impériaux serait également un critère de datation, dans la seconde moitié du IIe siècle, bien que des stèles précoces présentent aussi cette caractéristique.

Fig. 17. *Détail des visages du couple de la stèle 4 (© A. Bonneterre).*

Fig. 18. *Détail du visage de la jeune femme de la stèle 4 (© A. Bonneterre).*

II.5. Stèle 5 (fig. 19)

Stèle plaque funéraire à sommet semi-circulaire en grès rose, en deux fragments (ht. cons. à gauche 1,40 m, ht. à droite 1,47 m ; l. 0,70 m ; ht. médiane 1,76 m ; ép. 0,13 m ; poids : 287 kg).

II.5.1. *Description*

Le fragment supérieur est abîmé en haut à gauche et aux angles inférieurs ; le bloc inférieur (ht. 0,68 m) était vraisemblablement destiné à être partiellement fiché dans le sol. Le monument funéraire est composé de trois registres.

Dans le registre supérieur, une niche à sommet légèrement en arc de cercle (ht. 0,38 m ; l. 0,35 m) est encadrée d'un large bandeau lisse ; en son centre est représenté un croissant lunaire. Le registre médian est constitué d'une métope à deux colonnes (ht. 18,5 cm ; l. 42 cm), les champs des surfaces extérieures présentent des disques pleins (D. 7,2 cm). Le champ supérieur pourrait être comparé à une baie surmontant une sorte de balustrade, illustrée dans le champ médian.

D (rétrograde) et *M* sont gravés de part et d'autre du registre médian et un *D* se trouve au contact de l'angle inférieur à main gauche du registre supérieur, sans doute une rectification de l'erreur du lapicide. Le registre inférieur comporte une inscription située dans une *tabula ansata* partielle.

Fig. 19. *Vue de la stèle 5 (© F. Schneikert, Archéologie Alsace) et son plan (© M.-D. Waton).*

II.5.2. *L'inscription*

Elle est gravée dans une table à queues d'aronde (26,5 x 55 cm). Les lettres sont hautes en moyenne de 8,5 cm, mais le *R* mesure 7 cm et le premier *C* ainsi que le *O*, 9,5 cm. Le premier *C* à la première ligne tend vers la cursive ; le *I* à la deuxième ligne a une forme de flèche. L'invocation aux dieux Mânes est gravée hors du champ épigraphique, de part et d'autre du décor. Le *D* et le *M* sont à des hauteurs différentes en raison d'un repentir du lapicide. En effet, ce dernier avait gravé d'abord un *D* inversé qu'il a remplacé au-dessus par un nouveau *D* dont l'arrondi est dans le bon sens ; il a tenté de cacher son erreur en creusant l'intérieur du premier *D* pour l'intégrer au décor. Les points sont grossièrement triangulaires.

D M
CRESTI. C
INTONIS
D(is) M(anibus) Cresti Cintonis (filii)
« Aux dieux Mânes de C(h)restus, fils de Cinto »

Le défunt porte un nom d'origine grecque « honnête, heureux » ; son père, un nom d'origine celte formé sur le radical **kintu* « le premier », que l'on trouve dans les Trois Gaules.

Fig. 20. *Vue de la stèle 6 (© F. Schneikert, Archéologie Alsace) et son plan (© M.-D. Waton).*

II.6. Stèle 6 (fig. 20)

Stèle plaque à fronton triangulaire en grès rose, en deux fragments (ht. à gauche 1,38 m, ht. à droite 1,40 m ; l. 0,55 m ; ht. médiane 1,62 m ; ép. 0,22 m ; poids : 525 kg). Ce petit monument funéraire comprend trois registres.

II.6.1. *Description*

Dans le registre supérieur, à cheval sur le fronton et sur le corps rectangulaire, un bandeau en arc en plein cintre délimité par des lignes gravées (l. 4,8 cm) présente une tresse à un brin, sorte de guirlande florale stylisée, à main gauche formée de quarts de « svastika » partant de la ligne intérieure et à main droite, du miroir de ce décor. Dans le champ intérieur (ht. 0,25 m), clos par une ligne gravée débordant sur le bandeau décoré, est représenté un croissant lunaire. Dans l'angle sommital du fronton, une rouelle (D. 8 cm) est inscrite dans un cercle gravé (D. 13 cm) réutilisant, pour partie, la ligne extérieure du bandeau orné. Dans les angles inférieurs du fronton, sont insérées deux rouelles gravées.

Dans le registre médian, délimité par un demi-cercle outrepassé (D. 0,43 m), deux rosaces à quatre pétales sont incluses dans des disques gravés de 16 cm de diamètre. Deux arcs de cercle délimitent un bandeau lisse avec le demi-cercle outrepassé. Entre les registres supérieur et médian, de part et d'autre du décor, sont gravées les lettres *D* et *M*.

Dans le registre inférieur, une inscription est isolée des rosaces par une ligne gravée ; une même ligne gravée sépare l'inscription de la partie destinée à être enfouie (ht. 0,655 m) ou à être placée dans un bloc de support, comme pourrait le suggérer l'épannelage du fragment.

II.6.2. *L'inscription*

À l'exception de *D M*, l'épitaphe (26 x 44 cm) est gravée sous le décor. Sa première ligne est limitée en haut par la ligne qui clôt le demi-cercle outrepassé et sur les côtés par le prolongement de celui-ci. Les lettres *D M* et celles de la ligne 1 mesurent 8 cm, et celles de la ligne 2 entre 6,5 et 8 cm. La partie droite du premier jambage du *M* est dans le prolongement exact du cercle. Le *A* de la l. 1 n'est pas barré, contrairement à celui de la ligne 2. Quelques lettres, *S* et *L*, tendent vers la cursive.

D M
TAURICUS
MARCELLINI
D(is) M(anibus). Tauricus Marcellini (filius)
« Aux dieux Mânes. Tauricus, fils de Marcellinus »

Le nom du défunt, *Tauricus* – initialement d'origine orientale –, est prisé dans les Trois Gaules (Lőrincz, 2004, p. 110). Le nom de son père est répandu partout dans l'Empire[10].

II.7. Stèle 7 (fig. 21)

Monument funéraire incomplet en grès rose, en trois fragments conservés et à sommet triangulaire tronqué. Il manque la partie qui devait être fichée en terre ou dans un support mortaisé (ht. restituée 1,71 m ; l. 0,60 m ; ép. 0,21 / 0,23 m ; poids cons. : 356 kg).

II.7.1. *Description*

Le champ du triangle supérieur (l. base 49 cm) est orné d'un croissant lunaire. Le corps rectangulaire, simplement épannelé, présente un décor géométrique réalisé à l'aide de lignes gravées ; en partie haute, un bandeau (l. 2,8 cm) formé par trois-quarts de cercle (D. 36,8 cm) est inscrit dans un rectangle à pans coupés dans les angles supérieurs (L. 52 cm ; l. 37,50 cm). Ce demi-cercle outrepassé (l. de l'ouverture 25 cm), dessinant un oméga, est relié, à main droite, par une ligne oblique à un cadre formant moulure (l. 4 cm), haut de 80 cm, terminé pour la partie inférieure conservée à main gauche par une ligne oblique rentrante.

En bas du rectangle épannelé et sur toute sa largeur (l. 49,5 cm) prend place une table épigraphique de 50,6 cm de hauteur, à queues d'aronde au décroché de 5,5 cm. La *tabula ansata* comporte une inscription partielle, outre *D M S*, sur deux lignes.

II.7.2. *L'inscription*

L'invocation aux dieux Mânes est gravée juste au-dessus du champ épigraphique. Les lettres *D M S* mesurent 4,5 à 5 cm, celles de la ligne 1, 6 à 6,5 cm, les deux de la ligne 2, moins profondément gravées, 8 cm. Les *A* aux lignes 1 et 2 ne sont pas barrés. À la fin de la ligne 2, deux petits signes isolés (6,5 cm), gravés d'une autre main, peuvent être interprétés comme les lettres *IS*.

D M S
SAC+ILLVS
M A (uacat) IS

L'établissement du texte pourrait poser problème. Une lettre du nom du défunt n'est pas directement intelligible. Comme il existe une certaine largeur après le *C*, il s'agit vraisemblablement d'un *R* ; dans le répertoire onomastique, seul le nom *Sacrillus* pourrait convenir. À la ligne 2, on attendrait le nom du père plutôt qu'une abréviation qui d'ailleurs ne se laisse pas développer.

D(is) M(anibus) s(acrum). Sac[r]illus. M A IS
« Consacré aux dieux Mânes. Sac[r]illus [---] »

Le nom du défunt est d'origine celte, formé sur le radical **sakro* « saint ». Le nom de *Sacrillus* est connu en Côte-d'Or sur un autel découvert à Lux (Le Bohec, 2003, p. 150). L'invocation sous la forme *D M S* apparaît au milieu du IIe siècle (Braemer, 1959, p. 106).

II.8. Blocs sans décor (fig. 22)

Deux blocs, grossièrement équarris au pic en attente de taille, réalisés dans un grès vosgien à grains fins similaire.

L'un des blocs, quadrangulaire (ht. ou l. cons. 0,85 m ; l. ou ht. cons. 0,78 m ; ép. 0,34 / 0, 45 m), pèse autour de 665 kg ; l'autre, également quadrangulaire (ht. ou l. cons. 1,10 m ; l. ou ht. cons. 0,85 m ; ép. 0,33 m), autour de 770 kg ; ce dernier comporte l'amorce d'un façonnage, sous la forme d'une surface lissée de forme trapézoïdale de 31 x 27 x 33 x 18 cm dans l'un des angles.

III. ANALYSE

III.1. Architecture

III.1.1. *Matériau*

Six stèles ont été réalisées dans un grès intermédiaire, grès rose de médiocre qualité renfermant de nombreuses inclusions. La carrière de ce poudingue, aggloméré de galets dans un ciment de sable rouge à gros grains, peut être située entre Soultz et Gueberschwihr (Haut-Rhin). Deux blocs dégrossis au pic, mis au jour avec les stèles, sont en grès à *Voltzia* ; l'un avec traces de façonnage, légèrement marbré, comporte une petite veine rouge.

La stèle 4 a été travaillée dans un grès jaune dont la carrière peut être localisée aux environs de Rouffach.

Les carrières (*cf.* fig. 2) d'où seraient issus les grès destinés à l'élaboration des stèles sont situées à quelque 8 km à vol d'oiseau du lieu de leur découverte à Niederhergheim, lieu supposé proche de l'atelier.

III.1.2. *Typologie*

Les sept stèles, qui ont fait l'objet d'un relevé en 3D[11], peuvent être réparties en deux lots distincts : les stèles avec bas-reliefs de personnages, au nombre de quatre, et les stèles plaques, au nombre de trois.

Parmi le premier lot, une subdivision peut être opérée entre un groupe de deux stèles quadrangulaires et un groupe de deux stèles à fronton triangulaire, toutes deux ornées d'un croissant lunaire. Une seule présente une inscription sur un bandeau transversal.

Les stèles quadrangulaires présentent une figuration en pied des personnages ; les visages sont en faible relief alors que leur

10. Nom initialement d'origine orientale que l'on peut rencontrer en Germanie supérieure à Mayence (*CIL*, XIII, 6733). *Comme* cognomen, Marcellianus *est attestée trente-quatre fois en Espagne, en Lyonnaise, en Italie, en Dalmatie et en Narbonnaise et d'après le dépouillement de G. Alföldy (*Konsulat und Senatorenstand unter den Antoninen*, Bonn, 1977, p. 249-257), le Norique en a livré vingt-sept exemples.*

11. Relevés réalisés par des étudiants de l'INSA sous la direction de Tania Landes, relevés qui ont permis notamment d'effectuer les profils des monuments.

Fig. 21. *Vue de la stèle 7 (© F. Schneikert, Archéologie Alsace) et son plan (© M.-D. Waton).*

traitement offre un bas-relief plus affirmé sur les stèles à fronton triangulaire, proche du haut-relief en ce qui concerne la stèle 4 (fig. 23).

Les champs creusés pour figurer les têtes sont incurvés pour les représentations des couples des stèles 2 et 3 alors qu'il est pratiquement plan pour la stèle 4. Le linteau du fronton de la stèle 2 est aménagé à une profondeur de 1,8 cm par rapport au cadre général, tandis que celui de la stèle 4, faisant partie du cadre, n'a pas été surcreusé.

Parmi le second lot, une stèle présente un sommet arrondi tandis que les deux autres sont à sommet triangulaire dont une à fronton ; toutes trois comportent un croissant lunaire et une inscription. Les décors sont réalisés en bas-relief de faible profondeur.

III.2. Les personnages

Les trois quarts des stèles figurées montrent une représentation en pied des personnages, prédilection remarquée dans les régions du Nord de la Gaule par opposition aux représentations en buste, plus fréquentes dans le sud et issues directement de la tradition romaine (Humbert-Bucher, 1998, p. 3-28). Les personnages sont figurés de face, à l'exception de la stèle 2 où le couple semble légèrement tourné l'un vers l'autre. La défunte est représentée seule sur la stèle 1, mais les trois autres stèles montrent soit des couples (stèles 2 et 4), soit deux femmes (stèle 3). Dans le cas des stèles à plusieurs personnages, la femme est toujours placée à la droite de son époux. Mais contrairement à ce qu'avance

Fig. 22. *Vue de l'un des blocs dégrossis au pic (© F. Schneikert, Archéologie Alsace).*

H. Walter pour la sculpture funéraire gallo-romaine en Franche-Comté, dans la stèle 3, la femme la plus jeune est placée à la droite de la femme plus âgée, qui prend alors le statut de chef de famille (Walter, 1974. p. 143).

Les attitudes sont frontales et figées, aucun personnage n'est en train d'accomplir un mouvement ou une action, ainsi que cela est parfois visible notamment sur les stèles d'artisans. Les gestes se réduisent à des positions des bras. Les couples s'enlacent tous dans un geste dit « de tendresse » qui, tout en marquant l'affection des deux personnages, révèle les liens familiaux qui les unissent : c'est toujours l'homme, ou la femme plus âgée, qui entoure de son bras droit les épaules de sa compagne ou de sa jeune parente. Lorsqu'il n'y a qu'un seul personnage (stèle 1 et registre inférieur de la stèle 4), l'avant-bras droit est plié sur le buste et le bras gauche est baissé, confirmant les pronostics d'H. Walter qui souligne que l'inverse est très rare. Cette position des bras est aussi visible sur les personnages féminins situés à gauche dans les stèles à plusieurs personnages (stèle 3 et registre supérieur de la stèle 4), à l'exception de la stèle 2. Cette différence peut être expliquée par la mise en scène d'un second geste d'affection puisque le mari tient le poignet droit de son épouse.

III.2.1. *Les costumes*

Les deux hommes (stèles 2 et 4) portent des vêtements différents. Le personnage masculin de la stèle 2 est habillé d'une tunique à manches longues réalisée dans une étoffe lourde aux ourlets épais visibles au cou et aux poignets. C'est le vêtement le plus répandu en Gaule septentrionale, constitué d'une pièce d'étoffe cousue sur les côtés et qui s'enfile par la tête (Humbert-Bucher, 1998, n° 1, p. 19). Le personnage masculin de la stèle 4 porte quant à lui un manteau à larges manches couvrant une tunique que l'on aperçoit au niveau du col. Comme le rappellent G. Coulon et S. Deyts dans leur étude des stèles funéraires gallo-romaines de Saint-Ambroix, ce « vêtement de dessus » est appelé *paenula* ou *cucullus* (ou *bardocucullus*) chez les auteurs latins mais on préfère aujourd'hui le terme générique de « manteau » car la signification exacte des différents termes antiques n'est pas encore clairement définie (Coulon, Deyts, 2012, p. 139). La représentation en buste sur la stèle 4 et l'état de conservation de la stèle 2, cassée au niveau des genoux, ne permettent pas de voir la longueur de la tunique.

L'habillement des six femmes présente des variations dans le choix des vêtements tout en restant d'une grande simplicité. Deux d'entre elles portent un manteau révélant, soit au niveau des pieds (stèle 1), soit au niveau du col (stèle 4), une tunique sous-jacente qui, sur la stèle 4, est ceinturée sous la poitrine par un double cordon. Ces manteaux sont réalisés dans des étoffes dont l'épaisseur importante est perceptible par l'ampleur des plis formés. La femme âgée de la stèle 3 et celle du registre inférieur de la stèle 4 portent plutôt deux tuniques superposées : une tunique longue ou *stola*, très fine, surmontée d'une tunique plissée faite d'une étoffe plus épaisse. Celle de la stèle 4 est ceinturée en cache-cœur sous la poitrine par un double cordon, à l'instar de la tunique de sa mère. Sa compagne est habillée d'une tunique longue et plissée, faite du même type d'étoffe mais d'un patron différent comme en atteste la forme des encolures (col rond / col en V). La femme de la stèle 2 porte également une tunique faite d'une étoffe assez lourde, qui ressemble en tous points au vêtement porté par son époux. L'absence presque totale de plis contraste avec les plissés visibles sur les stèles 3 et 4.

L'importance numéraire des manteaux et tuniques épaisses correspond aux habitudes vestimentaires des peuples de Gaule de l'Est, où le climat exige le port de vêtements chauds. Le vêtement gallo-romain est composé essentiellement de « pièces cousues » (tuniques, manteaux), de tradition antérieure à la Conquête, par opposition aux habits gréco-romains comprenant davantage de drapés (Roche-Bernard, Ferdière, 1993, p. 7).

Sur les trois stèles représentant des personnages en pied, l'état de conservation de la stèle 2 ne permet pas d'apprécier le traitement des pieds. Dans les deux autres (stèles 1 et 3), les pieds sont chaussés mais l'absence de détail empêche de reconnaître un type particulier de chaussures.

Stèle	Description	Ht. de la pierre en m	Ht. du champ figuré en m	l. de la pierre en m	l. du champ figuré en m	prof. du champ figuré en cm
1	1 fillette en pied	1,47	1,20	0,65/0,64	0,58/0,38	8,8
2	1 couple en pied	< 1,40	< 1,28	0,85	0,73	4/14,8
3	2 femmes en pied	2,50	1,71	0,94	0,65/0,73	2,5/10,7
4	1 couple en buste 1 femme en buste	2,40	0,58 0,65	0,60	0,48 env. 0,44	14,5

Fig. 23. *Tableau récapitulatif des dimensions des stèles de Niederhergheim et des champs figurés (© M.-D. Waton).*

III.2.1.a. *Les bijoux*

Les représentations de bijoux sont rares sur les quatre stèles figurées : une bague, deux bracelets, une fibule. L'homme de la stèle 4 porte une bague à chaton circulaire au pouce droit (*cf.* fig. 15). Cet objet, rare dans l'orfèvrerie celtique, possède au contraire dans la société romaine une valeur sociale importante (Guiraud, 1989, p. 173). Il faudrait donc y voir un marqueur de romanisation. Sur la stèle 3, le personnage féminin figuré à gauche porte un bracelet à chaque poignet. Ces bracelets dits d'esclave, probablement métalliques, sont de typologie identique : il s'agit de bracelets ouverts et ajourés pour lesquels nous n'avons pas de parallèle (fig. 24). La femme située au registre inférieur de la stèle 4 porte une fibule sur son épaule gauche, de forme circulaire, avec un cercle concentrique (*cf.* fig. 16). La typologie de ces objets de parure est aujourd'hui bien connue mais l'absence de détail rend difficile son attribution à telle ou telle catégorie car les fibules de forme circulaire avec décor central sont nombreuses. Pour M. Higelin, d'Archéologie Alsace, il pourrait s'agir du type 7.13 défini par E. Riha, compte tenu de la datation de la stèle (Riha, 1979, p. 186-189, *Tafel* 60-61 ; Riha, 1994, p. 159-161, *Tafel* 41-42). Le groupe 7 comprend des fibules dont la charnière placée sous la pièce comporte deux montants étroits encadrant la tête de l'ardillon et traversés par une goupille, dont les formes relativement simples au début évoluent vers des formes complexes et richement ornées. Le type 7.13 rassemble des fibules géométriques émaillées de couleurs alternées qui sont très répandues dans la seconde moitié du IIe siècle en Gaule du Nord, en Suisse et dans les sites du *limes* germanique. Le type 7.11 pourrait aussi correspondre avec des fibules circulaires décorées de cercles concentriques.

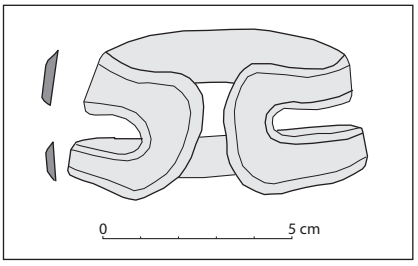

Fig. 24. *Dessin d'un bracelet de la stèle 3 (© M.-D. Waton).*

III.2.1.b. *La position de l'index tendu* (fig. 25)

Sur trois stèles (stèles 1, 3, 4), certains personnages présentent un index tendu et dans le cas des stèles 1 et 3, l'auriculaire est également tendu. Les fréquentes représentations d'index tendus sur les stèles gallo-romaines ont interpellé dès 1965 A. Colombet (Colombet, 1965, p. 258-264) et F. Braemer (Braemer, 1965, p. 264-268). Les deux chercheurs exposent des avis divergents. S'appuyant sur des exemples bourguignons, le premier songe davantage à une signification prophylactique, dans la lignée des travaux de F. Cumont, puisque les autres hypothèses ne sont pas convaincantes selon lui (maladresse, maniérisme). Le second y voit soit un geste purement pratique de préhension d'un objet, soit une pointe de maniérisme destinée à rompre la monotonie de la représentation, arguments repris en 1974 par H. Walter dans son étude de la sculpture funéraire en Franche-Comté (Walter, 1974, p. 159-160). Sur la stèle 4, où le sculpteur a représenté trois mains avec l'index tendu (la main droite de l'épouse et les deux mains de la jeune femme au registre inférieur), les objets portés sont deux verres et un ensemble formé par une quenouille et un fuseau.

En revanche, la position de la main avec l'index et l'auriculaire tendus est visible sur les stèles 1 et 3 : les mains concernées portent pour la première un miroir et pour la seconde un gobelet. Ce geste est connu aujourd'hui sous l'appellation « geste des cornes » encore très usité en Italie pour conjurer le mauvais sort. Selon H. Walter, il faut simplement y voir un « souci de variété » de la part des sculpteurs.

En accord avec A. Colombet et F. Braemer et contre l'avis de R. Lantier, l'index tendu ne peut pas être expliqué par une maladresse du sculpteur sur les stèles de Niederhergheim car celles-ci sont d'excellente facture. Il peut effectivement traduire une raison pratique de préhension d'un objet (miroir, gobelet) mais dans ces cas, l'auriculaire tendu a du mal à être justifié. Certains de ces gestes sont faits en direction d'un autre personnage (stèles 3 et 4) et pourraient avoir pour fonction de désigner une personne ou un objet. D'autres sont en direction du sol (stèles 1 et 4) et pourraient désigner le lieu de repos du défunt. La signification symbolique, à la fois apotropaïque et prophylactique, semble également pertinente.

III.2.2. *Coiffure et visage*

Les quatre stèles figurées nous offrent un échantillon varié de la population de Niederhergheim au Haut-Empire ; coiffures et visages des dix individus représentés permettent d'identifier avec certitude deux hommes, cinq femmes, une jeune fille, et grâce à leurs vêtements, deux fillettes.

Il est cependant difficile de pousser très loin l'analyse pour plusieurs raisons :

- le matériau utilisé pour les stèles, un grès irrégulier pour les stèles 1, 2 et 3, n'autorise pas une finesse d'exécution susceptible de mettre en valeur les détails qui pourraient contribuer à préciser l'âge, la personnalité, le statut des personnes représentées ou les liens familiaux qui les unissent ;

- les traits des visages ont davantage subi les outrages du temps que les autres parties du corps ; quasiment tous les nez sont cassés et les reliefs ont été particulièrement endommagés pour les personnages de la stèle 4, la seule fabriquée avec un grès très fin ;

- l'emprunt vraisemblable par le sculpteur de modèles préconçus circulant dans l'empire, notamment en Germanie par le biais de l'armée, et des codes stéréotypés conformes à l'iconographie funéraire, se traduit par une attitude frontale conventionnelle et par la simplification des éléments du visage et de la chevelure, éloigné du portrait réaliste et de la plastique gréco-romaine.

Nous pouvons cependant, avec toute la prudence requise, nuancer ce tableau.

Deux stèles désignent sans ambiguïté le défunt : la stèle 1 qui ne figure qu'un seul personnage, une jeune fille – dont nous avons estimé l'âge autour de 10 ans d'après ses traits juvéniles et sa taille – et la stèle 2, grâce à la dédicace qui le nomme. Pour les autres, il est plus hasardeux d'identifier le/la destinataire de la tombe. Peut-être y en a-t-il même plusieurs. Quant à l'âge des personnages, le modelé des visages peut nous donner des indices. Deux femmes paraissent relativement jeunes (stèles 3 et 4), deux seraient plutôt dans la force de l'âge, tout comme leur compagnon (stèles 2 et 4), l'une aux traits plus mous semble plus âgée (stèle 3).

Les coiffures et la barbe sont des indicateurs souvent invoqués pour asseoir des éléments de datation mais les modes impériales auxquelles elles font référence ne peuvent offrir qu'un *terminus post quem* très approximatif, en raison des paramètres qui brouillent le

Stèle 1

Stèle 3

Stèle 4

Stèle 4

Fig. 25. *Détails des stèles présentant la position des mains à l'index tendu (© S. Morinière).*

message (degré d'habileté du sculpteur, introduction de caractères provinciaux ou importés par l'armée). Une chronologie assez large, entre la seconde moitié du IIe siècle et le début du IIIe siècle, peut cependant être proposée pour l'exécution de ces stèles à partir de critères tels la présence de barbe chez tous les hommes ou de petits chignons cylindriques tressés sur le sommet de la tête chez les femmes. Le dégagement des oreilles observé sur les personnages de la stèle 4 existe aussi bien sur des stèles précoces que tardives ; il est donc difficile d'utiliser ce critère. D'une manière générale, on peut remarquer la simplicité des coiffures féminines, composées principalement de bandeaux sages encadrant le visage et ceints d'une tresse en bandeau ou d'une coiffe, et rassemblés en chignon soit sur le sommet du crâne, soit, on le devine, à l'arrière de la tête.

L'examen stylistique des sculptures nous invite à classer les stèles en trois groupes différents qui peuvent signaler la facture d'un sculpteur, la marque d'un atelier, ou des critères chronologiques, il est difficile de trancher :

- la stèle 1 est remarquable par un modelé assez plat mais exécuté avec habileté. Le visage et la coiffure semblent proches de la réalité ;

- le deuxième groupe, constitué par les stèles 2 et 3, est assez voisin du premier par le rendu des traits du visage. L'on y observe les mêmes petites bouches charnues, le même petit menton rond légèrement proéminent, les mêmes joues rondes au modelé régulier. Mais ces deux stèles présentent également entre elles de fortes similitudes d'exécution qui les distingue de la stèle 1. Hommes ou femmes ont tous les visages ronds, auréolés de lourdes mèches très gonflées et individualisées par un profond sillon. Elles traduisent peut-être la signature d'un même artiste et/ou une époque plus tardive (début IIIe siècle ?) ;

- la stèle 4 est différente à tous points de vue. Malgré une finesse d'exécution rendue possible par le matériau utilisé et l'habileté incontestable du sculpteur, le modelé est plus raide, les oreilles et les yeux sont trop grands et surtout les coiffures et la barbe, composées des mèches striées, ou de volumes simples, sans détails, sont très schématiques. Faut-il y voir le signe d'une époque, la marque d'une école ? La recherche de comparaisons avec des corpus voisins, tels celui d'Horbourg-Wihr (Fuchs, 1996), qui présente une ambiance similaire, se heurte aux mêmes difficultés, provenant de contextes mal datés, déconnectés de la tombe et majoritairement en réemploi, au mieux dans des constructions antiques, mais le plus souvent dans des bâtiments modernes.

III.3. Décor et « objets symboliques »

III.3.1. *Les objets attributs*

Dans l'Antiquité, on pense que la vie d'outre-tombe est analogue à la vie terrestre. Le défunt continue à vivre sous terre avec les mêmes besoins qu'avant son décès ; il faut lui donner les moyens nécessaires à sa nouvelle existence. Le tombeau transmet donc le souvenir du personnage disparu qui est matérialisé par sa représentation sur les stèles funéraires.

Cette représentation était accompagnée par des objets symboliques de caractère funéraire, des objets liés au métier ou à la vie quotidienne. Ces objets que l'on remarque souvent sur les monuments funéraires semblent parfois être réservés à l'homme ou à la femme (fig. 26).

On distingue clairement deux types d'objets sur les stèles de Niederhergheim : les objets utilisés dans la vie quotidienne (miroir, quenouille, fuseau), et ceux qui revêtent une valeur symbolique souvent liée au thème du banquet funéraire (fruits, gobelet). Le tableau de la figure 26 montre que la quasi-totalité de ces objets est portée par des femmes ; seul le personnage masculin de la stèle 4 tient dans sa main une pomme. Le gobelet et le miroir sont les plus fréquents.

III.3.1.a. *Les objets à valeur symbolique*

Le gobelet *(poculum)* est l'un des attributs à valeur symbolique des plus stéréotypés dans les représentations funéraires. Cet objet prédomine en Alsace comme à Oberhaslach (Forrer, 1939, p. 33-50) où le couple est debout, l'homme tenant un gobelet et la femme un petit panier de fruits et un flacon (Musée de Strasbourg), à Marlenheim (Dardaine, Waton, 1991, p. 45-50), à Horbourg-Wihr (Fuchs, 1996), mais également dans les régions limitrophes. Cependant, l'étude de S. Humbert-Bucher dans son article sur la représentation du défunt sur les monuments funéraires gallo-romains du Nord de la Meuse (1998), montre que le gobelet est étonnamment absent dans la Meuse. Elle pense que ces fluctuations prouvent que les différents attributs ont été plus ou moins adoptés dans chaque région. C'est le cas des objets faisant référence aux métiers, quasi-absents des stèles funéraires alsaciennes, que l'on trouve pourtant en grand nombre dans toute la Gaule (Reddé, 1978, p. 43-63).

Une catégorie d'objets qui peuvent être rangés parmi les attributs symboliques est celle des fruits, tenus dans la main d'un homme (stèle 4), et le panier rempli de fruits, liés à la fois au thème du repas funéraire et à celui de l'abondance, que le défunt connaîtra dans l'au-delà. Cette thématique du panier rempli de fruits est assez bien représentée en Alsace (Marlenheim, Wasselonne (Dardaine, Waton, 1991, p. 45-50), Bergheim (Pétry, 1972, p. 385), Oberhaslach (Forrer, 1939, p. 33-50) et Horbourg-Wihr (Fuchs, 1996)).

III.3.1.b. *Les objets de la vie quotidienne*

Objet de la vie quotidienne, le miroir (fig. 27) est l'attribut le mieux représenté dans l'iconographie des stèles funéraires. Toujours tenu par une femme, il est présent sur trois monuments à Niederhergheim ; la quenouille et le fuseau figurent deux fois sur le même monolithe. Si le miroir, attribut par excellence féminin évoquant la toilette et la condition de la femme dans la société, est souvent représenté en Alsace, le thème du filage, évoqué par la présence de la quenouille et du fuseau, considéré comme une activité propre aux femmes, est très rare. Nous ne possédons qu'un seul exemple d'une stèle à Horbourg-Wihr représentant une femme tenant un fuseau (Fuchs, 1996, n°14, p. 171).

Quant à la tablette, souvent tenue par les hommes, le chef de la famille, comme à Horbourg-Wihr (*ibid.*, n° 13, p. 170), elle est tenue à Niederhergheim par une femme dont on suppose qu'elle exerce cette fonction.

À travers ces représentations, deux messages transparaissent : celui de la toilette et de la condition de la femme avec le miroir et les objets liés au filage et celui du banquet funéraire (gobelet, corbeille de fruits, divers récipients).

Stèle	Description	Gobelet	Bouteille	Vase à panse hémisphérique	Miroir	Corbeille de fruits	Fruit	Quenouille	Fuseau	Tablette
1	1 fillette en pied	1 F			1 F					
2	1 couple en pied				1 F	1 F				
3	2 femmes en pied	1 F	1 E	1 E	1 F	1				1 F
4	1 couple en buste 1 femme en buste	1 F					1 H	1 + 1 F	1 + 1 F	
Total		3	1	1	3	2	1	2	2	1

▲ **Fig. 26.** *Tableau synthétique des objets figurés sur les stèles de Niederhergheim (© G. Triantafillidis).*

◀ **Fig. 27.** *Vue du miroir tenu dans la main gauche de la jeune fille aux bracelets de la stèle 3 (© F. Schneikert, Archéologie Alsace).*

III.3.2. *Croissants lunaires* (fig. 28)

Cinq croissants lunaires ont été dénombrés : trois sont représentés sur les stèles plaques sans personnages, comme les découvertes faites antérieurement en Alsace, et deux sur des stèles funéraires figurées, ce qui est une nouveauté pour la région. Cette découverte double pratiquement le nombre de croissants jusqu'à présent inventoriés (huit) en Alsace (fig. 29), six dans le Bas-Rhin : du nord au sud Durstel (un), Saverne (deux), Molsheim (un), Benfeld (un) et Kintzheim (un) et deux dans le Haut-Rhin, à Horbourg-Wihr et à Wittelsheim (Pétry, 1972, p. 385-386) ; avec ce nombre, Niederhergheim rejoint les villes de Lyon et de Metz, d'après l'inventaire réalisé par C. Kooy en 1981. Depuis, il faut également ajouter les exemplaires recensés à Langres (Le Bohec, 2003) et à Autun (Deyts *in* Venault *et alii*, 2009, p. 194).

Aux cinq croissants correspondent cinq représentations différentes. Les croissants des stèles à représentations figurées (2 et 4) sont d'aspect gracile, avec une finition effilée aux extrémités tandis que celui de la stèle plaque 5 a une forme empâtée. Le croissant de la stèle 7 forme un anneau presque complet, proche de celui représenté sur la stèle de Wittelsheim, daté du IIe siècle, alors que celui de la stèle 6 comporte des pointes dressées vers le haut, image que l'on peut comparer à la représentation sur la stèle de Durstel (Goubet *et alii*, 2015, p. 199) ; celui de la stèle 2 pourrait lui être rapproché, comme semblerait le suggérer le rapport de la hauteur sur le diamètre de ces individus inférieur à 0,9, le rapport des autres étant supérieur à ce chiffre (fig. 30).

Cette disposition, cornes vers le haut, peut être rencontrée dans le cas d'une éclipse partielle de Lune (Schucany, 2011, p. 116-117). Il existe aussi la possibilité d'une position « en berceau » sans éclipse ; ces phénomènes sont très rares (Le Bohec, 2014, p. 451-457). Une telle représentation dans le domaine funéraire antique correspond à quelque chose de profond pour les anciens ; la lune servait sans doute de lieu d'accueil pour les âmes des morts (Vernière, 1986, p. 101-108).

Les stèles à lunule (Kooy, 1981 : 124 exemplaires essentiellement en milieu urbain) sont datées pour partie du Ier siècle mais majoritairement du IIe siècle, voire du tout début du IIIe siècle : dès le Ier siècle, la Pannonie et la Dalmatie ont livré d'importantes

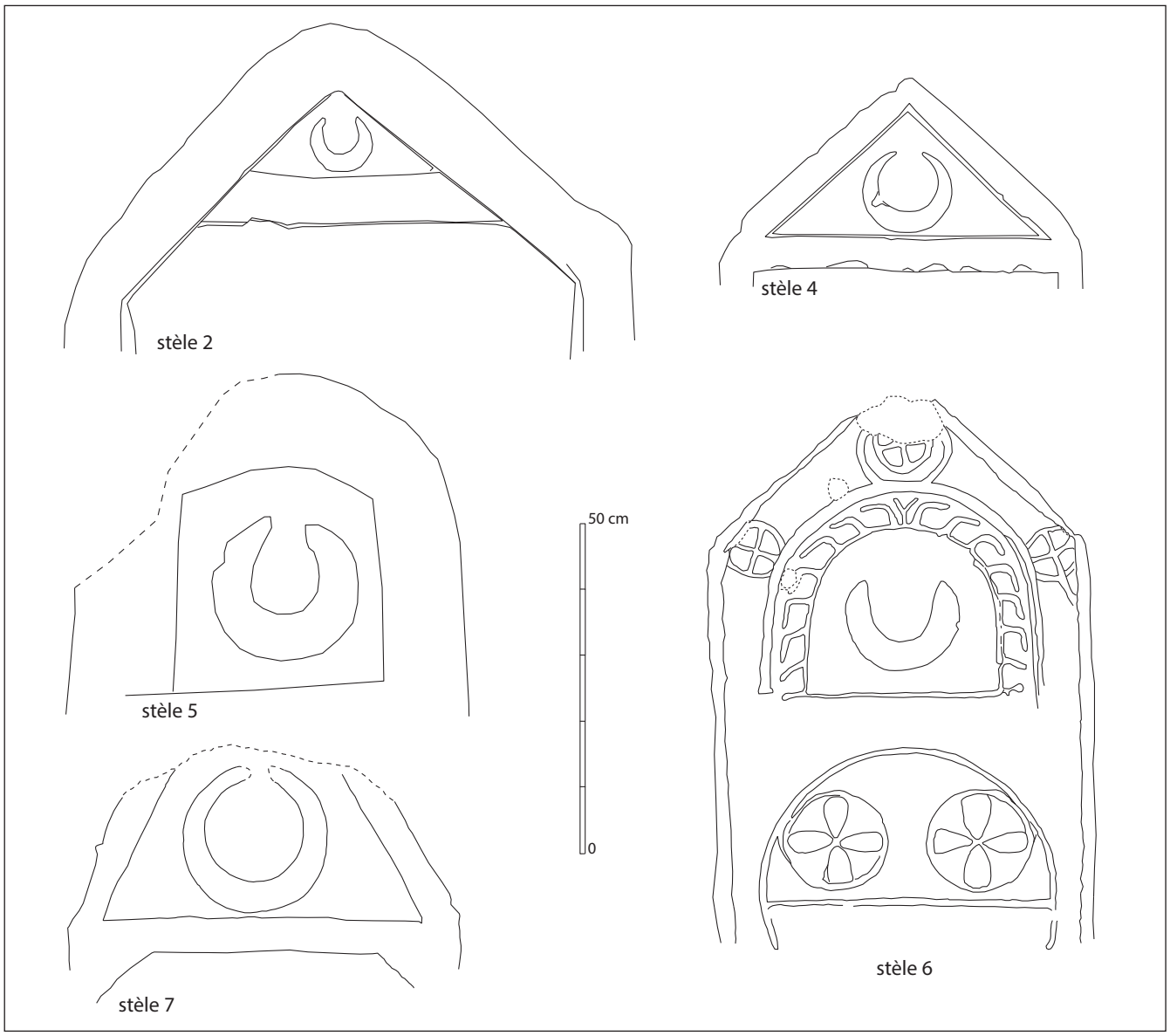

Fig. 28. *Dessins des croissants de lune (© M.-D. Waton).*

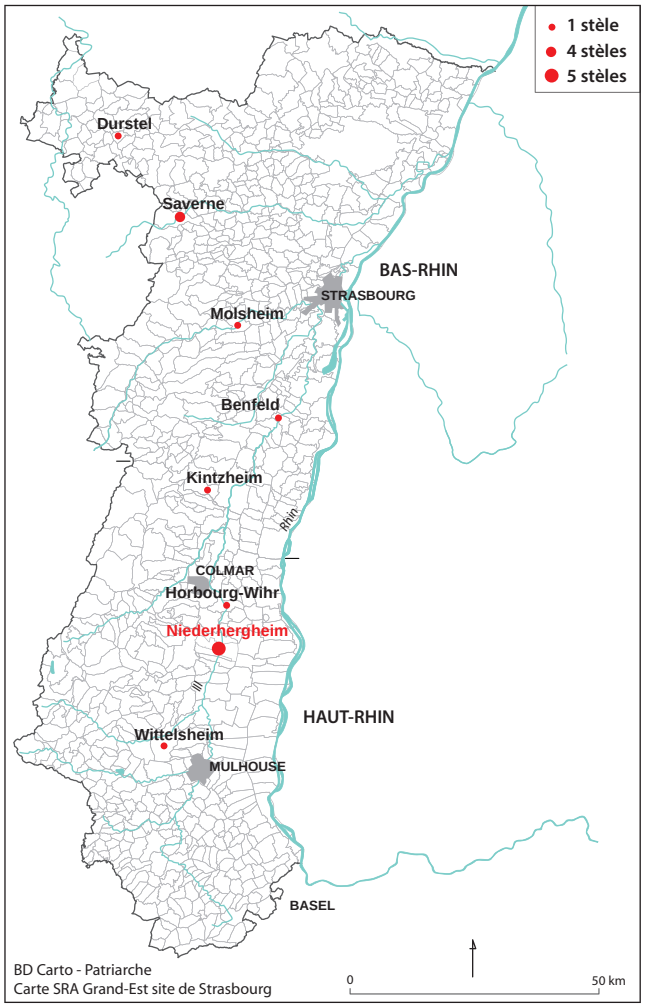

Fig. 29. *Carte de répartition des stèles à croissants lunaires en Alsace (© M.-D. Waton).*

Fig. 31. *Vue de l'*ascia *sur la stèle 4 (© F. Schneikert / Archéologie Alsace).*

Stèle	Prof. du champ en cm	Relief du croissant en cm	Diam. du croissant en cm	Ht. du croissant en cm	Rapport ht. / D.
2	2,2	1,5	9,5	8,2	0,86
4	2,5 / 4	1,2	14	13,5	0,96
5	0,5 / 1	1	26	24,5	0,94
6	1	1	17	14	0,82
7	0,5	0,5	22,5	21,5	0,95

Fig. 30. *Dimensions relatives aux croissants de lune sur les stèles de Niederhergheim (© M.-D. Waton).*

concentrations de stèles à croissants de lune (Cumont, 1942) et des militaires de la plaine du Rhin y ont peut-être été envoyés (ou en venaient).

Quant aux astres, les rouelles (*cf.* stèle 6) sont parfois assimilées à des étoiles et la rosace, également sur la stèle 6, était un symbole funéraire très répandu. Symbole lunaire pour J.-J. Hatt (Hatt, 1951, p. 329, 387-389), elle recelait un caractère solaire pour F. Cumont (Cumont, 1942, p. 154, 218, 336 et n° 1).

III.3.3. *L'*ascia (fig. 31)

Parfois considérée comme la marque du tailleur[12] de la pierre tombale, l'*ascia* est également reconnue comme un outil pour travailler le bois (Tranoy, 2015, p. 77) comme en témoigne le portrait funéraire d'un charpentier tenant une *ascia* dans la main droite et s'appuyant sur un ouvrage en bois, conservé au musée de Châteauroux (Nerzic, 1989, p. 260). Pour d'autres, la présence de l'herminette, outil polyvalent destiné au travail du bois, de

12. Espérandieu, 1918, p. 357, n° 5858 : stèle avec, sous l'inscription, un champ où sont représentés un niveau de maçon, une *ascia*, un maillet et deux ciseaux.

la terre et de la pierre, *« implique davantage un aspect symbolique qu'une simple illustration du métier de tailleur et sculpteur (Soulosse ; Esp. 4866) »* (Boulanger, Mondy, 2009, p. 152).

Un article d'A. Audin et de P.-L. Couchoud, paru en 1952, défend l'idée que l'*ascia* est une marque de l'inhumation (par opposition à la crémation). L'*ascia* serait à rapprocher de l'outil légionnaire, objet court à taillant coudé dont *« parle Végèce (*Mil*, 2, 25) en ces termes :* 'habet legio ascias… quibus materies ac pali dedolantur'*, outil qui pouvait servir aussi bien à tailler les pieux des palissades qu'à ouvrir la terre des retranchements. Réduit dans ses proportions pour s'ordonner à l'équipement du soldat, cet outil permettait à celui-ci d'inhumer ses camarades qui avaient refusé l'incinération »* (Couchoud, Audin, 1954, p. 23)[13].

Cette pratique, d'origine militaire, a été étendue au domaine civil, d'abord sous la forme d'inscriptions *sub ascia dedicavit*, *sub ascia posuit*, *ab ascia fecit…* puis simplement en gravant l'*ascia* sur la pierre funéraire ; on prétendait ainsi désigner le mode choisi de sépulture (l'inhumation, l'*ascia* étant alors considérée comme un outil de terrassier). En définitive, l'*ascia* n'impliquerait que la garantie, fondée sur un rite matériel, d'un repos définitif.

En règle générale, l'instrument est figuré en oblique, ainsi sur la stèle du Musée gallo-romain de Fourvières à Lyon (*CIL*, XIII, 02033) ou sur la stèle d'un séquane à Bordeaux (Inv. 60.1.56), où l'*ascia* est représentée sur une des faces latérales. Sur la face latérale à main droite de la stèle 4, elle est représentée à l'horizontal.

Une datation relative est avancée par Yann Le Bohec ; la présence de l'*ascia* conforterait une datation dans la deuxième moitié du IIe ou début du IIIe siècle (Le Bohec, 2003, p. 18).

III.4. Inscriptions

Malgré la qualité des représentations, l'inscription n'est pas systématique : elle est présente sur une seule des quatre stèles figurées. En Gaule, la réduction à l'extrême de la place du texte (souvent limité à l'invocation aux Dieux Mânes suivie du nom du défunt) pour laisser davantage d'espace aux scènes figurées est une pratique courante (Braemer, 1959, p. 109). En revanche, les trois stèles sans représentation de personnages sont inscrites : la présence du nom compense ici l'absence de figuration du défunt.

La population de Niederhergheim du IIe-début du IIIe siècle reflète parfaitement les trois composantes de l'onomastique de l'Empire romain, les noms d'origine indigène, d'origine latine et d'origine grecque[14].

On serait tenté d'admettre l'existence d'anciens légionnaires ayant pu fait un séjour en Grèce ou dans les régions orientales de l'Empire (ou originaires de ces contrées), dans cette zone du Haut-Rhin largement occupée par les légions romaines, qui se seraient installés sur place une fois devenus vétérans et voir *« une influence de l'ambiance culturelle grecque qui accompagna la transcription du celtique en grec, avec une évolution vers les formes latines »* (Dondin-Payre, 2011, p. 245).

La présence de la dédicace aux Mânes donne le début du IIe siècle environ comme le *terminus ante quem non* : l'abréviation *D. M.* qui perdure jusqu'au IIIe siècle est une formule quasi généralisée en Gaule (Dondin-Payre, Raepsaet-Charlier *éd.*, 2001).

CONCLUSION

La découverte des stèles à Niederhergheim est remarquable à plus d'un titre. En premier lieu, dans ce lot exceptionnel de sept monuments mis au jour hors nécropole, on croise cinq stèles à croissant lunaire et quatre stèles pourvues d'inscription. En second lieu, trois stèles plaques côtoient quatre stèles figurées dont les représentations sont toutes différentes : une fillette, un couple homme / femme, un couple de femmes, un couple d'âge mûr situé au-dessus d'une jeune femme. D'autre part, si les scènes de banquets funéraires sont assez largement représentées en Gaule, aucune comparaison aussi complète n'a pu être trouvée pour la scénette qui se déroule au-devant des jambes du couple féminin de la stèle 3. Il faut cependant mentionner la table tripode sur une stèle fragmentaire de Pont-l'Évêque à Autun (Deyts *in* Venault *et alii*, 2009, n° 100, p. 193). Plus habituellement, l'évocation du banquet se fait par la présence de deux fillettes ou jeunes femmes portant des récipients sur les petits côtés des stèles.

Les indices épigraphiques et les comparaisons stylistiques invitent à dater ce lot de la deuxième moitié du IIe-début du IIIe siècle. La facture des stèles indique probablement la production d'un atelier local, exécutée avec une certaine adresse selon des schémas de représentation qui sont des lieux communs de l'art funéraire de la Gaule romaine.

Ces monuments, trouvés en position secondaire, ont été remployés, peut-être pour aménager un franchissement de gué, et une origine locale est privilégiée. Ils proviendraient :

- soit d'une nécropole située le long d'une voie romaine, comme cela est fréquent à l'entrée d'une bourgade gallo-romaine (Gros, 2001), idéalement aux abords du site romain important identifié sur le ban communal de Niederhergheim, mais qui n'a pour l'instant fait l'objet d'aucune étude ;
- soit directement d'un atelier local, dont la présence serait justifiée par l'existence d'une population nombreuse dans ce secteur densément habité de la plaine du Rhin.

La découverte de deux blocs simplement équarris accompagnant les stèles, dont certaines (1, 2 et 3) présentent une facture similaire, et le remploi d'une ébauche de chaperon (stèle 1) invitent à proposer que les blocs ont pu être pris dans un atelier proche du lieu de leur découverte, atelier qui trouverait sa clientèle à Niederhergheim ou dans les proches environs.

13. Une tombe à *ascia* du Ier siècle, celle d'un soldat de la XIVe Légion (*CIL*, XIII, 7236), est signalée près de Mayence, et peut témoigner de l'origine militaire de *l'ascia*.

14. Pour le choix de noms latins ressemblant phonétiquement à des noms celtiques, voir les remarques de J. Gascou dans *AE*, 2001, 89, à propos du livre *Noms, identités culturelles et romanisation sous le Haut-Empire*, Dondin-Payre, Raepsaet-Charlier *éd.*, 2001.

Bibliographie

AE : Année Épigraphique

CAHA : *Cahiers d'Archéologie et d'Histoire d'Alsace*

CIL, XIII : *Corpus Inscriptionum Latinarum*, vol. XIII : *Inscriptiones trium Galliarum et Germaniarum Latinae*, 1899.

Alföldy G., 1977, *Konsulat und Senatorenstand unter den Antoninen : prosopographische Untersuchungen zur senatorischen Führungsschicht*, Bonn, R. Habelt, p. 249-257.

Armand-Calliat L., 1936, *Catalogue des collections lapidaires*, Chalon-sur-Saône, éd. E. Bertrand, 55 p.

Auclair T., Laurent P., s.d., *Vêtements, toilette et parure à l'époque gallo-romaine* : http://www.musees-bourgogne.org › fic_bdd

Bolly A., 2005, *La vaisselle en verre dans les quartiers artisanaux Est et Ouest de l'agglomération gallo-romaine de Bliesbruck*, Mémoire de maîtrise sous la dir. d'A.-M. Adam, Strasbourg, Univ. Marc Bloch, 139 p.

Bonneterre D., Rémy J., Triantafillidis G., Waton M.-D., 2012, « À propos d'une des stèles funéraires romaines découvertes à Niederhergheim (Haut-Rhin) », *Cahiers alsaciens d'Archéologie, d'Art et d'Histoire*, LV, p. 27-32.

Boulanger K., Mondy M., 2009, « En mémoire des ancêtres : les modes de signalisation des sépultures antiques en Lorraine », *in* : Heckenbenner D. *éd.*, *D(*IS*) M(*ANIBUS*) : pratiques funéraires gallo-romaines*, Musée du Pays de Sarrebourg, p. 141-162.

Braemer F., 1959, *Les stèles funéraires à personnages de Bordeaux, I^er^-III^e^ siècles : contribution à l'histoire de l'art provincial sous l'Empire romain*, Paris, A. et J. Picard, 157 p.-36 p. de pl.

Braemer F., 1965, « À propos de l'index tendu de certains personnages des monuments funéraires », *Bull. de la Société des Antiquaires de France*, p. 264-268.

Cassimatis H., 1998, « Le miroir dans les représentations funéraires apuliennes », *Mélanges de l'école française de Rome*, n° 110-1, p. 297-350.

Castorio J.-N., 2000, « Les stèles funéraires gallo-romaines de Monthureux-sur-Saône (Vosges) », *in* : Walter H. *dir.*, p. 109-219 (*Annales littéraires de l'Univ. de Franche-Comté*, 694).

Colombet A., 1965, « Une particularité de certaines stèles gallo-romaines : l'index tendu », *Bull. de la Société nationale des Antiquaires de France*, p. 258-268.

Couchoud P.-L., Audin A., 1952, « *Requiem aeternam*… L'*ascia*, instrument et symbole de l'inhumation », *Revue de l'histoire des religions*, t. 142, n° 1, p. 36-66.

Couchoud P.-L., Audin A., 1954, « L'ascia : note complémentaire », *Revue de l'histoire des religions*, t. 145, n° 1, p. 23.

Coulon G., Deyts S., 2012, *Les stèles funéraires gallo-romaines de Saint-Ambroix (Cher) : un atelier de sculpture dans la cité des Bituriges*, Châteauroux, Lancosme Multimédia et musées de Châteauroux, 159 p.

Cumont F., 1942, *Recherches sur le symbolisme funéraire des Romains*, Paris, P. Geuthner, 543 p. (*Bibliothèque archéologique et historique*, XXXV).

Dardaine S., Waton M.-D., 1991, « Découverte de stèles romaines à Wasselonne (Bas-Rhin) », *Cahiers alsaciens d'Archéologie, d'Art et d'Histoire*, XXXIV, p. 45-50.

Deyts S., Le Bohec Y., 2009, « Catalogue des stèles », *in* : Vernault S., *o. c.*, p. 144-193.

Dondin-Payre M., 2011, « Les éléments celtiques dans l'onomastique de Gaule centrale : romanisation et héritage indigène », *in* : Dondin-Payre M. *dir.*, *Les noms de personnes dans l'Empire romain : transformations, adaptation, évolution*, Pessac, Ausonius, p. 245 (*Scripta antica*, 36).

Dondin-Payre M., Raepsaet-Charlier M.-T. *éd.*, 2001, *Noms, identités culturelles et romanisation sous le Haut-Empire*, Bruxelles, Le Livre Timperman, xxiv-774 p.

Duval P.-M., 1952, *La vie quotidienne en Gaule pendant la paix romaine (I^er^-III^e^ siècle après J.-C.)*, Paris, Hachette, 368 p.

Espérandieu É., 1910, *Recueil général des bas-reliefs, statues et bustes de la Gaule romaine*, T. 3 : *Lyonnaise, première partie*, Paris, Imp. Nat.

Espérandieu É., 1918, *Recueil général des bas-reliefs, statues et bustes de la Gaule romaine*, T. 7 : *Gaule germanique : Germanie supérieure*, Paris, Imp. Nat.

Espérandieu É., 1925, *Recueil général des bas-reliefs, statues et bustes de la Gaule romaine*, T. 9 : *Gaule germanique : troisième partie et supplément*, Paris, Imp. Nat.

Fernoux H.-L., Mathieu N., 2005, « Une nouvelle épitaphe latine découverte à Chalon-sur-Saône (*Cabillonum*, cité des Éduens) : à propos des monuments funéraires et de l'onomastique en pays éduen », *R.A.E.*, t. 54, p. 311-326.

Forrer R., 1939, « Découverte d'une importante stèle funéraire gallo-romaine à Oberhaslach », *Cahiers d'Archéologie et d'Histoire d'Alsace*, n° 117-120, XXX^e^ année, p. 33-50.

Freigang Y., 1996, « La romanisation en pays de Moselle vue à travers les monuments funéraires », *in* : Bayard D., Collart J.-L. *dir.*, *De la ferme indigène à la villa romaine : la romanisation des campagnes de la Gaule, Actes du 2^e^ colloque de l'association AGER, Amiens, Somme, 23-25 sept. 1993*, p. 209-219 (*Revue archéologique de Picardie*, n° spécial, 11).

Freigang Y., 2001, « Les stèles funéraires de Metz, Îlot-Saint-Jacques : une nouvelle approche de la datation de la sculpture en pays mosellan », *in* : Walter H. *dir.*, p. 123-128 (*Annales littéraires de l'Univ. de Franche-Comté*, 694).

Fuchs M. *dir.*, 1996, *Horbourg-Wihr à la lumière de l'archéologie : histoire et nouveautés, Mélanges offerts à Charles Bonnet*, Horbourg-Wihr, Ass. ARCHIHW, p. 185.

Goubet F., Jodry l., Meyer N., Weiss N., 2015, *Au 'grès' du temps : collections lapidaires celtes et gallo-romaines du musée archéologiqe de Saverne*, Saverne, Soc. d'Histoire et d'Archéologie de Saverne et environs, 372 p.

Gros P., 2001, *L'architecture romaine : du début du II^e^ siècle av. J.-C. à la fin du Haut-Empire.* 2. *Maisons, palais, villas et tombeaux*, Paris, éd. Picard, 528 p. (coll. *Les Manuels d'art et d'archéologie antique*).

Guiraud H., 1989, « Bagues et anneaux à l'époque romaine en Gaule », *Gallia*, t. 46, p. 173-211.

Hatt J.-J., 1951, *La tombe gallo-romaine : recherches sur les inscriptions et les monuments funéraires gallo-romains des trois premiers siècles de notre ère*, Paris, éd. Picard, 329 p.

Hatt J.-J., *Mythes et dieux de la Gaule*, s.l., s.n., 2005. En ligne le 9 sept. 2005. Url : http://jeanjacqueshatt.free.fr/Avertissement.htm.

Herzog D., Lorens R., *Niederhergheim : rapport de prospection de surface à l'aide de détecteurs de métaux, juin à décembre 2003*, s.d., n.p.

Higelin M., 2016, « L'agglomération romaine de Horbourg-Wihr (Haut-Rhin) : carte archéologique et synthèses thématiques », *Cahiers alsaciens d'Archéologie, d'Art et d'Histoire*, LIX, p. 81-101.

Humbert-Bucher S., 1998, « La représentation du défunt sur les monuments funéraires gallo-romains du nord de la Meuse », *Les Cahiers lorrains*, n° 1, p. 3-28.

Kooy C., 1981, « Le croissant lunaire sur les monuments funéraires gallo-romains », *Gallia*, t. 39, p. 45-62.

Le Bohec Y., 1995, « Le sentiment de la mort chez les Lingons », *in* : Hinard F. *éd.*, 1995, *La mort au quotidien dans le monde romain, Actes du colloque organisé par l'université Paris IV, Paris-Sorbonne, 7-9 oct. 1993,* Paris, de Boccard, p. 243-253.

Le Bohec Y., 2003, *Inscriptions de la cité des Lingons*, Paris, éd. du CTHS, 366 p. (*Mémoires de la Section d'archéologie et d'histoire de l'art*, 17).

Le Bohec Y., 2014, « Le croissant de lune chez les Éduens et les Lingons sous le Haut-Empire », *R.A.E.*, t. 63, p. 451-457.

Lőrincz B., 2000, *Onomasticon provinciarum europae Latinarum*, III, Vienne, p. 58.

Lőrincz B., 2004, *Onomasticon provinciarum europae Latinarum*, IV, Vienne, p. 110.

Nerzic C., 1989, *La sculpture en Gaule romaine*, Paris, éd. Errance, 343 p.

Pétry F., 1972, « Informations archéologiques. Circonscription d'Alsace », *Gallia*, 30, 2, p. 385.

Plouin S., 2006, « La verrerie gallo-romaine », *in* : Goerig F., Plouin S. *dir.*, *Merveilles de verre : trésors des musées et des collections privées d'Alsace de l'Antiquité à l'Art nouveau*, Musée d'Unterlinden, éd. La Nuée Bleue, p. 40, n° 40.

Pougens Ch., 1810, *Doutes et conjectures sur la déesse Néhalennia*, Paris, viii-48 p.

Rantz B., 1982, « Une légende de Nehalennia ? », *Revue belge de philologie et d'histoire*, t. 60, fasc. 1, Antiquité - Oudheid, p. 145-149. (doi : 10.3406/rbph.1982.3367 ; http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/rbph_0035-0818_1982_num_60_1_3367)

Reddé M., 1978, « Les scènes de métier dans la sculpture funéraire gallo-romaine », *Gallia*, t. 36, fasc. 1, p. 43-63.

Reddé M., 2011, *Oedenburg : fouilles françaises, allemandes et suisses à Biesheim et Kunheim (Haut-Rhin)*, Mainz, Verlag des RGZM. 2 vol. : *L'agglomération civile et les sanctuaires : fouilles*, 537 p. ; *L'agglomération civile et les sanctuaires : matériel et études*, 294 p. (*Monographien des Römisch-Germanischen Zentralmuseums*, 79, 2-1-2).

Riha E., 1979, *Die römischen Fibeln aus Augst und Kaiseraugst*, Augst, Römermuseum, p. 186-189, Taf. 60-61 (*Forschungen in Augst*, 3).

Riha E., 1994, *Die römischen Fibeln aus Augst und Kaiseraugst : die Neufunde seit 1975*, Augst, Römermuseum, p. 159-161, Taf. 41-42 (*Forschungen in Augst*, 18).

Roche-Bernard G., Ferdière A., 1993, *Costumes et textiles en Gaule romaine*, Paris, éd. Errance, 175 p.

Schnitzler B., 2008, « Époque romaine : des monuments en pierre pour défier l'éternité », *in* : Schnitzler B. *dir.*, *Rites de la mort en Alsace, de la Préhistoire à la fin du XIXe siècle*, Exposition, Strasbourg, musée archéologique, 25 avril 2008 – 31 août 2009, Strasbourg, éd. des musées de la ville de Strasbourg, p. 79-88.

Schucany C., 2011, « Der gallorömische Tempelbezirk », *in* : Reddé M. *dir.*, *Oedenburg : fouilles françaises, allemandes et suisses à Biesheim et Kunheim, Haut-Rhin, France*. Vol. 2, *L'agglomération civile et les sanctuaires*, Manz, Verlag des RGZM, p. 58-286 (*Monographien des Römisch-Germanischen Zentralmuseums*, 79, 2-1-2).

Sculptures en Alsace : découvertes archéologiques récentes, Catalogue de l'exposition de Colmar, 1979, Colmar, Dir. des Antiquités historiques d'Alsace, dact., 44 p. (p. 21, n° 27 : la stèle de Molsheim).

Tranoy L., 2015, « Vaincre l'oubli : l'au-delà en Gaule romaine », *in* : *La vie quotidienne en Gaule romaine racontée en images*, Exposition au musée archéologique de Dijon, Dijon, éd. Faton, p. 72-77 (*Dossiers d'Archéologie* n° 369 - mai-juin 2015).

Venault S., Deyts S., Le Bohec Y., Labaune Y., 2009, « Les stèles funéraires de la nécropole de Pont-l'Évêque : contextes de découverte et étude du corpus », *Bull. arch. du CTHS*, p. 129-204.

Vernière Y., 1986, « La Lune, réservoir des âmes », *in* : Jouan F. *dir.*, *Mort et fécondité dans les mythologies, Actes du colloque de Poitiers, 13-14 mars 1983*, Paris, Les Belles Lettres, p. 101-108 (*Travaux et mémoires – Centre de recherches mythologiques de l'Univ. de Paris 10*, 4).

Walter H., 1974, *La sculpture funéraire gallo-romaine en Franche-Comté*, Paris, les Belles Lettres, 184 p. (*Annales littéraires de l'Univ. de Besançon*, 176 - *Archéologie*, 27).

Walter H. *dir.*, 2000, *La sculpture d'époque romaine dans le nord, dans l'est des Gaules et dans les régions avoisinantes : acquis et problématiques actuelles, Actes du colloque international, Besançon, 12-14 mars 1998*, Besançon, Presses univ. franc-comtoises, 396 p. (*Annales littéraires de l'Univ. de Franche-Comté*, 694 - *Art et Archéologie*, 45).

Waton M.-D., 2011, « À propos de stèles gallo-romaines découvertes à Niederhergheim (68), en juin 2011 », *Doc et patrimoine DRAC Alsace*. En ligne le 25 oct. 2011. URL : docpatdrac.hypotheses.org

Zehner M. *dir.*, 1998, *Le Haut-Rhin*, Paris, Acad. des Inscriptions et Belles-Lettres, 375 p. (*Carte archéologique de la Gaule*, 68).